

Différences

Janvier 2000 — N° 214

Paroles



de

PALESTINE

Dossier : pages 2 à 16. *L'histoire, l'eau, les colonies, les réfugiés, la confiscation des terres, Jérusalem, les ONG, les droits de l'homme, l'université, les prisonniers, et des témoignages : syndicaliste, ancien prisonnier politique, militant alternatif, etc.*

Mouvement : pages I à IV. *La caravane contre les discriminations, édito, panorama de la fédération des Landes, colloques.*



Brève chronologie

Juin 67. Guerre des Six Jours, occupation du Golan, du Sinaï et de la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est.

22 novembre 67. Résolution 242 prévoyant l'évacuation par Israël des territoires occupés en échange de la reconnaissance de tous les Etats de la région.

73. Guerre d'octobre (dite du Kippour).

Novembre 74. Reconnaissance par l'Assemblée générale des Nations unies du droit des Palestiniens à la souveraineté et à l'indépendance nationale.

Mars 78. Invasion israélienne du Liban-Sud.

Mars 79. Traité de paix entre Israël et l'Égypte.

Juin 82. Invasion du Liban par les Israéliens.

29 août 82. La résistance palestinienne quitte Beyrouth pour Tunis.

Septembre 82. Massacre de Sabra et Chatila.

Décembre 87. Début de l'Intifada.

Juillet 88. La Jordanie renonce à sa souveraineté sur le territoire de la Cisjordanie au profit de l'OLP.

12-15 novembre 88. XIX^e session du CNP à Alger qui proclame l'Etat arabe de Palestine et accepte le principe du partage de la Palestine.

91. Guerre du Golfe.

Septembre 91. Les délégués du CNP votent à une écrasante majorité la participation à la Conférence de Madrid.

30 octobre 91. Conférence de Madrid.

Novembre 91. Premières négociations bilatérales entre Israël et ses voisins arabes (dont la délégation jordano-palestinienne).

Juin 92. Victoire de Rabin.

Septembre 93. Reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP suivie le **13 septembre** à la Maison Blanche de la signature de la déclaration de principe sur des accords intérimaires d'« auto-gouvernement », dits accords d'Oslo.

28 septembre 95. Cérémonie de signature à Washington des accords signés à Taba le 24 septembre, (accords en vue de l'extension de l'Autonomie à la Cisjordanie, dits accords d'Oslo II).

20 janvier 96. Elections législatives en Cisjordanie et Gaza (conditions très particulières pour les Palestiniens de Jérusalem-Est). Arafat président de l'Autorité nationale palestinienne.

29 mai 96. Election de Benyamin Nétanyahou.

17 mai 99. Victoire de Ehud Barak.

L'INTIFADA, UN TOURNANT HISTORIQUE

Shaher Awawdeh, *directeur politique*
Département des relations internationales, maison de l'Orient

Le tournant majeur dans la vie et la politique palestinienne, après 1967, a été le soulèvement de l'Intifada. Ce fut un acte de protestation contre l'occupation mais aussi un événement qui a changé l'image des Palestiniens aux yeux du monde, un tournant dans l'appréhension du conflit. Le monde a commencé à admettre que notre peuple avait besoin de soutien pour recouvrer une partie de ses droits.

Une nouvelle façon de penser. Cette situation a eu des répercussions sur notre propre façon de penser, il a fallu envisager avec plus de réalisme notre lutte, nos droits, notre avenir. La direction palestinienne a pris acte de la nécessité de traiter le conflit en tenant compte de ce nouvel état d'esprit des Palestiniens. L'Intifada, son prix élevé payé par les habitants des territoires occupés (près de 2 000 morts), la sympathie nouvelle dont jouissait notre lutte, tout cela devait être investi et transformé en des résultats tangibles tant pour les Palestiniens des territoires occupés que pour ceux de la diaspora. Même si nous ne contrôlions pas la terre, la déclaration d'un État devenait « l'investissement naturel ».

Le Conseil National Palestinien (CNP) qui

s'est tenu à Alger en novembre 1988, qui a vu la proclamation de l'État palestinien, a été comme la cristallisation de ce nouvel état d'esprit prenant en compte notre volonté de vivre en paix et l'idée diffuse du droit à l'existence d'Israël à travers l'acceptation du principe du partage de la Palestine. La guerre du Golfe a également contribué à ce changement. L'engagement militaire américain en faveur du Koweït – qui n'est pourtant pas aussi proche des États-Unis que ne l'est Israël – rendait irréaliste toute solution militaire dans le conflit avec Israël.

Le processus d'Oslo. Le processus de paix commencé avec la conférence de Madrid (octobre 1991) a matérialisé cette nouvelle façon de penser l'avenir. Malgré le refus d'Israël d'avoir affaire à l'OLP, nous avons réussi à persuader les Américains que l'OLP était le seul représentant palestinien avec qui traiter. Et même si nous faisons partie d'une délégation commune avec les Jordaniens, les Palestiniens ont parlé pour eux-mêmes, Fayçal Hussein et Haydar Abdel Chafi étaient en contact direct avec Tunis et non pas avec le roi Hussein de Jordanie.

Après les élections en Israël remportées par le parti travailliste (1992) l'idée de la reconnaissance de l'OLP comme négociateur prin-

cipal a mûri. Le canal secret d'Oslo allait aboutir à la déclaration de principe signée à la Maison Blanche, le 13 septembre 1993, qui mit fin à la fiction d'une délégation commune jordano-palestinienne et permit de discuter directement. Même si Rabin s'est révélé être un négociateur retors (1), les accords auxquels nous sommes arrivés construisaient une confiance mutuelle en dépit des violences de ceux qui, de chaque côté, étaient opposés au processus de paix. En n'appliquant pas les accords signés, en encourageant les constructions de colonies alors qu'elles devaient être gelées (2), Nétanyahou a tout remis en question et a bloqué le processus ; en refusant de faire la paix avec la Syrie et de se retirer du Liban, il a replongé toute la région dans un climat de guerre. Le seul accord auquel nous soyons arrivés, c'est le mémorandum de Wye River.

Aujourd'hui avec le nouveau gouvernement on espère que les choses vont changer, mais M. Barak est un militaire, il pense avec une mentalité de militaire. S'il choisit de faire prioritairement la paix avec la Syrie et non pas avec les Palestiniens, c'est parce que, en militaire, il fait ses calculs : la Syrie représente tant d'avions, tant de soldats, c'est un front qu'il doit ménager alors que les Pales-

teniens sont le point faible de la chaîne. Pour tant si la question palestinienne n'est pas résolue, la paix ne peut pas être atteinte. Pour nous, l'application du mémorandum de Wye River sera une indication sur le comportement futur de M. Barak. S'il n'applique pas l'accord signé par Nétanyahou, il est certain qu'il n'en appliquera pas d'autres (3). Il nous faudra pourtant trouver des accords pour pouvoir, dans un premier temps, vivre dans un véritable état souverain assurant le contrôle sur la terre, l'eau, les ressources minérales, ses frontières, son économie, ses relations internationales. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra réfléchir à une éventuelle confédération avec Israël ou la Jordanie, mais cela c'est pour le futur, et nous devons pouvoir le décider souverainement. ♦

(1) Rediscussion partielle des accords d'Oslo, non-respect des accords sur la libération des prisonniers, confiscation de terres, renforcement de la colonisation autour de Jérusalem

(2) En juillet 96, Nétanyahou a rétabli les aides fiscales pour l'établissement des colons. Au sommet de Wye Plantation, aucune garantie n'est donnée sur l'arrêt de la colonisation

(3) Si début septembre 99, M. Barak a enfin accepté l'accord, ce n'est qu'après rediscussion et prise en compte de ses exigences



Qu'est-ce que la maison de l'Orient ?

Son importance politique date de 1982, lorsque l'« Arab Studies Society », présidée par M. Fayçal Hussein s'est installée dans ses locaux. Centre de recherches et de documentation (archives, bibliothèque, service de cartographie ...), elle publie aussi des rapports sur les violations commises par Israël et dirige des départements prenant en charge différents aspects de la vie à Jérusalem. Accusée en 1987 au début de l'Intifada, de diriger la lutte, elle a été fermée pendant deux ans avant de devenir, lors de la Conférence de Madrid, le quartier général des négociateurs palestiniens. Un mois après la signature des accords d'Oslo, les Israéliens dans une lettre de M. Peres, alors ministre des Affaires étrangères à son homologue norvégien M. Holst, confirmaient que les institutions palestiniennes à Jérusalem étaient d'une grande importance et qu'elles devaient être préservées. C'est donc notre droit de vivre dans cette ville et d'essayer d'en préserver le caractère arabe, à travers l'éducation, la santé, les affaires religieuses, la culture ou l'économie. En dépit de cela, en avril dernier, les autorités israéliennes ont tenté de fermer nos bureaux, nous accusant de faire partie de l'Autorité palestinienne.

Propos de Shaher Awawdeh

L'ensemble des textes de ce dossier ont été rédigés par Alexandrine Vocaturo et Yves Marchi, à partir d'entretiens qu'ils ont réalisés en Palestine, du 15 juillet au 20 août 1999, dans le cadre d'une action de solidarité (cours de français, aide matérielle à des micro-projets). Ils sont également les auteurs des notes en fin de textes (ndlr).

PRÉSERVER L'ESSENTIEL

En créant une situation radicalement nouvelle, la révolte des pierres a fait évoluer les positions tant israéliennes que palestiniennes, et les accords d'Oslo ont fait naître un grand espoir. Cependant de remises en cause en concessions, de blocages en reculs, de calculs électoraux en renoncements, les attentes d'une population palestinienne – dont les conditions de vie se dégradent – ont fini par être déçues. Dans une économie palestinienne qui dépend à 80 % d'Israël, le taux de chômage, en Cisjordanie et Gaza, est passé de 18 à plus de 34 % entre 1993 et 1997. Avec l'arrivée de M. Barak, nombreux étaient, ici en Europe, ceux qui attendaient un renouveau des négociations. Mais pour la plupart des Palestiniens, seule la forme a changé. M. Barak se montre surtout soucieux de ne pas mécontenter les colons, leur promettant même d'annexer un certain nombre de territoires où sont regroupées des implantations. L'entité, voire l'Etat palestinien, qu'il est prêt à accepter serait toujours constitué de parcelles sans continuité territoriale.

Les accords conclus depuis l'été dernier résultent davantage de concessions de l'Autorité palestinienne que de l'application de prin-

cipes de justice et d'équité. L'Autorité a ainsi accepté les conditions israéliennes sur l'identité des prisonniers et leur nombre (199 sur les 750 prévus). Tout comme elle a dû accepter les conditions drastiques de sécurité pour le « passage protégé » Gaza-Cisjordanie ouvert récemment : parcours minuté, contrôle magnétique, ouverture 10 heures par jour... Ce qui n'empêche pas M. Barak de toujours projeter la réalisation d'un pont de 42 km permettant, selon ses propres termes, « une séparation physique » entre les deux peuples. Chaque concession affaiblit l'Autorité palestinienne et entame son crédit, alors que les dossiers les plus importants sont toujours en attente. Le reproche de brader les aspirations du peuple palestinien commence à s'exprimer publiquement et les critiques les plus sévères ne sont pas toujours le fait des islamistes. Cependant nombre d'associations et de personnes, par leur engagement tenace, souvent ancien et désintéressé, refusent de baisser les bras et cherchent, par delà leurs critiques ou leurs désaccords, à préserver l'essentiel, l'unité des Palestiniens pour la création d'un Etat démocratique et laïque. ♦

Yves Marchi et Alexandrine Vocaturo
Mrap-Menton, décembre 99

Répartition des zones palestiniennes entre Israël et l'Autorité palestinienne

Zone A : sous administration de l'Autorité nationale palestinienne, elle représente 4% du territoire.

Zone B : région rurale – 450 villages, 27 % du territoire et 70 % de la population. L'Autorité y dispose uniquement de pouvoirs municipaux. L'armée israélienne est chargée de la sécurité et peut intervenir à tout moment.

Zone C : sous totale occupation israélienne. Près de 200 colonies y sont installées (dont 144 en Cisjordanie).

Dans le meilleur des cas, après le dernier retrait de l'armée israélienne prévu en février 2000, les Palestiniens n'auront sous leur autorité totale ou partielle que 41 % des territoires occupés en 67.

« **Ligne verte** » : séparation entre Israël et les territoires occupés par l'Etat hébreu en 1967. Une série de colonies de peuplement ont été érigées le long de cette ligne.

Carte Source : *Le Monde*, septembre 1997, Légende : d'après *Le Monde*



LA QUESTION DE L'EAU

Abdel Rahman Tamimi

Directeur du Centre palestinien d'hydrologie

Pour les Israéliens, l'eau fait partie de la sécurité. Dès le lendemain de l'occupation de 67, Israël a décrété par ordre militaire que toutes les ressources en eau de Cisjordanie et de Gaza passaient sous son contrôle. Les licences et permis accordés jusqu'alors par le gouvernement jordanien étaient annulés. D'autre part, les données sur les ressources en eau ont été considérées informations militaires et classées « top secret ». Ainsi la direction des services responsables de la gestion de l'eau en Cisjordanie et à Gaza n'était pas assumée par des ingénieurs, mais par des officiers, système qui reste en vigueur dans les territoires encore occupés. Si, en Israël l'eau dépend du ministère de l'Agriculture, en Palestine, elle dépend du ministère israélien de la Défense.

Inégalités et discriminations.

Aujourd'hui, la consommation moyenne des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza représente environ 150 m³ par personne et par an, tous usages confondus (agriculture, usage domestique ...), alors que les colons israéliens de Cisjordanie consomment environ 700 à 800 m³, plus que les Israéliens d'Israël qui, eux, en consomment environ 500m³.

A cela diverses raisons :

- la consommation d'eau des colons est subventionnée,
- la plupart des colonies de la vallée du Jourdain sont agricoles donc grosses consommatrices d'eau,
- la plupart des colons viennent de pays riches en eau (Europe, Amérique...) et ont donc l'habitude de consommer davantage d'eau,
- l'habitat dans les colonies est une organisation en villas avec jardin.

Les Israéliens paient le m³ d'eau en moyenne 0,4 dollar alors que les Palestiniens le paient 2 dollars. Consommer 5 fois moins et payer 5 fois plus, c'est une terrible discrimination. D'autant que l'eau ne vient pas d'Israël, c'est notre eau qu'ils nous vendent ! Sous l'administration jordanienne, 27 % de

nos terres agricoles étaient irriguées contre seulement 3 % aujourd'hui. Comment dans ce cas parvenir à l'autosuffisance et à la satisfaction des besoins alimentaires ? Nous utilisons 75 % de notre eau dans l'agriculture et l'agriculture contribue pour 30 % à notre PNB. L'agriculture des colonies est grosse consommatrice d'eau. Elle utilise 75 % de l'eau disponible alors qu'elle ne contribue que de façon annexe aux revenus de l'économie israélienne. Les principaux experts israéliens eux-mêmes reconnaissent que cette énorme consommation est le résultat d'une mauvaise gestion : l'eau est soumise à l'influence puissante des lobbies d'une agriculture contrôlée par les kibboutzim. D'ailleurs depuis 1948, le ministre de l'Agriculture et le responsable de l'eau israéliens sont issus des kibboutz. Et alors même que dans toute la région les réserves en eau sont limitées, les colons n'entendent pas réduire leur consommation.

En Cisjordanie, les ressources annuelles, lorsqu'il pleut, sont de 650 millions de m³, les Israéliens en utilisent 80 % et nous 20 %. Cette année, avec la sécheresse, ils en utilisent 90 % et nous 10 %. En d'autres termes, 150 000 colons israéliens utilisent en gros la même quantité d'eau que 1,2 million de Palestiniens.

Les négociations et l'eau. Les accords d'Oslo (Oslo A) ne mentionnent pas du tout la question de l'eau. Il est prévu d'en discuter dans les étapes finales. Dans Oslo B, seul l'article 40 y fait référence. De toute façon, les Israéliens veulent garder le contrôle des ressources. Rien n'est dit sur ce qui va se passer dans les colonies, rien sur la réduction ou l'augmentation de leur consommation, rien non plus concernant l'eau pour l'agriculture. Mais alors que les besoins des Palestiniens étaient estimés entre 70 et 80 millions de m³ pour l'eau potable, c'est seulement 10 % de ce volume qui a été obtenu durant la période intermédiaire.

Un droit de l'homme. Avoir le droit à l'eau potable, ce n'est pas seulement un droit

politique, c'est fondamentalement un droit de l'homme. On ne va pas regarder si vous êtes chrétien, musulman, fondamentaliste ou que sais-je encore, qui que vous soyez, vous avez droit à boire de l'eau propre à la consommation.

L'eau au marché noir. Actuellement, certaines villes de Cisjordanie ne bénéficient de l'eau courante qu'une heure par jour ou un jour par semaine. En Cisjordanie, 37 % des Palestiniens ne disposent pas de l'eau courante et 200 villages palestiniens, soit la moitié, en sont privés. Ils s'approvisionnent à des sources ou achètent l'eau apportée par camions, et encore s'agit-il d'eau polluée, en quantité insuffisante, et chère. Cette année, l'eau était vendue au marché noir. Le mois prochain, nous allons devoir acheter 100 000 m³ d'eau afin de la redistribuer dans les villages.

De l'autre côté, les colonies israéliennes sans exception bénéficient de l'eau 24 h sur 24 et il n'y a pas une colonie sans eau, ni même sans piscine. Je ne dis pas qu'il ne faut pas donner de l'eau aux colons. Quoi que l'on pense d'eux, quand on considère le problème sous un angle humain nous avons à leur donner de l'eau potable mais en même quantité et de même qualité pour tout le monde.... Pour ce qui est de l'eau pour l'agriculture, ce n'est plus seulement une question de droits de l'homme, c'est une question économique qui devra faire l'objet de négociations.

Oslo, quelle avancée ? Au sujet de la vallée du Jourdain rien n'est mentionné dans l'accord, les Israéliens la considérant non comme une réserve d'eau mais comme une frontière. D'ailleurs même dans les futures négociations, il est à prévoir qu'ils refuseront d'en discuter avec nous sous prétexte que ce problème est à résoudre avec la Jordanie. Dans la zone militaire de 3 km de large qui longe le Jourdain, dite zone de sécurité, aucun Palestinien ne peut pénétrer, ni accéder à l'eau dont 70 % sont utilisés par les Israéliens, 15 % par les Jordaniens, le

reste se jetant dans la mer Morte. Il a été décidé, avec Oslo, d'établir un comité commun sur l'eau, le président est israélien, les décisions se prennent par « consensus », si bien que chaque fois que les Palestiniens veulent avancer, ils s'exposent à un veto, les Israéliens leur opposant qu'il s'agit ici d'une zone de sécurité, là d'un parc naturel... Ainsi pendant la période de Nétanyahou, seuls ont été traités la prévention des risques et les cas d'urgence. Tout est entre les mains des Israéliens : la législation, la structure, les ressources. Con-

En attente du statut final. Avant les discussions sur le statut final, on peut déjà comprendre les intentions israéliennes en fonction de ce qui se passe sur le terrain :

- A partir d'Israël, sont mises en place cinq canalisations principales en direction des colonies, et les villages palestiniens près de la ligne verte y sont connectés : les infrastructures palestiniennes étant ainsi reliées à celles des colons, il sera alors impossible techniquement de remodeler les colonies ou de les supprimer

- Les autorités israéliennes se proposent de déplacer la ligne verte de 10 km à l'intérieur du territoire palestinien et d'annexer de ce fait une soixantaine de villages.

- Elle veulent nous fournir l'eau dont nous avons besoin, nous plaçant en position de contractants, sans possibilité de contrôle, ni sur le pompage, ni sur la distribution.



Séance « brassage de dents » au camp de Jalazone

- Dans la vallée du Jourdain, ils nous laisseront peut-être la zone de Jéricho parce que là, il n'y a pas d'eau !

Pour l'agriculture, aucun changement n'est envisageable : j'ai des contacts quotidiens avec des experts israéliens et c'est ce qu'ils pensent également. L'actuel gouvernement est pire que le précédent sur la question de l'eau, mais, à mes yeux, le plus grand danger, c'est que l'on ne négocie pas réellement, on fait des affaires. Nos représentants agissent selon leurs désirs mais sur le terrain la réalité est différente. Et puis, on a affaire à un one man show, et ça, ça ne marche pas pour négocier. L'avenir de la Palestine ne devrait pas tenir dans les mains d'un seul homme mais dans les mains du peuple palestinien. Trop souvent, les ministères, les conseils législatifs, c'est du décorum, juste pour obtenir l'argent de l'extérieur et montrer qu'il y a une démocratie en Palestine. Enfin, lors-

cernant les problèmes de l'eau, il n'y a pas de zones A, B, C parce qu'il n'y a pas de transfert d'autorité concernant l'eau.. Quoi que vous fassiez, même chez vous (placer une conduite, un tuyau ...) vous avez à demander un permis. Ce qui se passe actuellement avec Oslo n'est pas un processus de paix : je suis convaincu que nous entrons dans un tunnel très sombre, en tout cas pour l'eau.

LES SECTES MENACENT, Diana Safieh, responsable d'oeuvre caritatives chrétiennes

Restées traditionnelles, nos communautés chrétiennes sont incapables, bien souvent, d'apporter des réponses aux jeunes confrontés à des difficultés, en particulier aux victimes de la drogue. Les témoins de Jéhovah, eux, les accueillent. Pour ces jeunes qui ressentent un sentiment d'enfermement, c'est très attirant et une fois qu'ils sont ainsi pris en main...! Les Mormons ont ouvert une université immense au Mont des Oliviers, après « arrangement » avec les Israéliens qui peuvent ainsi grignoter encore la partie arabe de Jérusalem. Souvent, les sectes travaillent en connivence avec les Israéliens, même si ces derniers sont officiellement contre le prosélytisme. Des faits récents laissent penser que certaines d'entre elles participent au projet de vider la vieille ville de la population chrétienne. Et puis, il y a aussi les Pentecôtistes, les Adventistes, les Sabbatéens, etc. Dans un pays où vivent des musulmans, des chrétiens, des juifs, il faut faire très attention à ne pas rompre l'équilibre. Les Israéliens, eux, essaient de semer la zizanie

au sein de la population palestinienne, en tentant de diviser chrétiens et musulmans.

Le fanatisme musulman, un peu comme le phénomène Le Pen en France, vient du blocage de la situation politique : puisque la laïcité, la gauche, n'ont pas réussi à répondre à nos besoins, à nous redonner notre amour-propre, notre dignité, alors la religion apparaît comme la seule issue. Malgré tout, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de clash chez les Palestiniens, mais comment les choses vont-elles évoluer ? Nul ne le sait. J'espère que les pourparlers arriveront à un résultat. Si la situation ne change pas, la bouillotte va éclater, je crains un développement des fondamentalismes, qu'ils soient juif, chrétien ou musulman.. Cela serait dramatique, surtout dans la vieille ville de Jérusalem, où parfois des familles juives, chrétiennes et musulmanes se côtoient dans une même cour. A moins que l'on ne sépare l'État de la religion, il y aura toujours des frictions. La religion doit demeurer une affaire personnelle. ♦

Lorsque l'on parle de « colonies », il faut d'abord définir à quoi on fait référence : colonies urbaines, agricoles, industrielles, militaires ou idéologiques (religieuses), même si on ne peut pas toujours les distinguer. Ensuite, savoir exactement ce que l'on prend en compte : si on parle de superficie par exemple, pour la colonie de Male Adumim, près de Jérusalem, la zone construite est de 7 km², alors que le schéma directeur s'étend pour l'instant sur 35 km².

Quatre facteurs principaux ont présidé à leur création :

– Un facteur national religieux : la Palestine étant considérée comme la terre promise, des colonies « idéologiques » telles que Shilo ou Kiriat Arba à Hébron sont établies suivant la Bible.

– Un facteur de sécurité : pour former des lignes de défense et de sécurité.

– Des facteurs politiques : en construisant un réseau de colonies, Israël renforce son autorité sur la terre. En outre, leur existence constitue une carte importante dans les négociations et dans la définition des frontières permanentes d'Israël (1).

– Des facteurs économiques : Kibboutzim,

LES COLONIES

Khalil Tufakji

Directeur du département des cartes, maison de l'Orient

Moshav ovdim (coopératives agricoles de petits paysans représentant le tiers de la production agricole) et zones industrielles contribuent à l'économie israélienne, d'autant qu'ils profitent d'une main d'oeuvre bon marché en Cisjordanie et à Gaza (2).

Si, par exemple, l'essentiel des colonies de la vallée du Jourdain et quelques colonies autour de Jérusalem sont agricoles, dans l'arrière-pays de Tel-Aviv la plupart des colonies constituent de véritables villes à l'intérieur de la Cisjordanie. Quand un logement à Tel Aviv coûte 500 000 dollars, il n'en coûte que 150 000 en Cisjordanie, près de la ligne verte, à 15 mn de votre travail en Israël. Si 30 % des gens habitent les colonies par idéal religieux, 70 % le font pour des raisons économiques.

Connaître la superficie exacte des terres confisquées présente aussi des difficultés. Et même si elles sont classées en cinq catégo-

ries, entre les terres d'État, les terres des « absents » (3), les terrains pour manoeuvres militaires, les réserves naturelles, zones vertes ou parcs, et finalement ce qui est appelé zones non reconnues, qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes (mais que les Israéliens contrôlent), il existe des chevauchements qui rendent difficiles une estimation précise. Dans une même zone, il peut y avoir par exemple une réserve naturelle et des biens des « absents ».

La plus grande partie de la terre qui a été confisquée l'a été sous les différents gouvernements travaillistes, et ils ont également établi la plupart des implantations en Cisjordanie (4). Aujourd'hui, il n'y a pas de différence entre les gouvernements Barak et Nétanyahou. Le Likoud annonçait franchement, nous voulons prendre ces terres, et construire des milliers de logements. Le Labour, lui, dit d'accord, nous voulons la paix,

mais quand vous allez sur le terrain, vous découvrez de nouveaux chantiers, de nouvelles implantations (5). Et là, je ne parle pas en politique, je parle en technicien, de faits, de choses que l'on peut constater quotidiennement. Les travaillistes se refusent même à démanteler une implantation « ouverte » au nord-est de Ramallah durant la période transitoire de 45 jours entre les gouvernements Nétanyahou et Barak, au prétexte qu'elle a été construite sous le Likoud.

Des solutions. Concernant les implantations, les Israéliens veulent annexer (selon certains scénarios) 11% de terre, ce que nous refusons. Nous, nous voulons retourner aux frontières de 67. Nous avons des propositions – qui s'appuient sur les résolutions des Nations unies concernant les colonies établies sur les terres occupées – qui offriraient des garanties aux colons. Ils pourraient vivre sous l'Autorité palestinienne, et cependant voter à la Knesset, ou bien ils deviendraient des juifs palestiniens vivant en Palestine, comme en France il y a des juifs français. Des arrangements sont possibles, les Palestiniens ont encore de nombreux biens, des terres, des maisons à l'intérieur d'Israël, cela peut faire l'objet de négociations, d'échanges, etc.

D'autres solutions, prenant en compte les investissements réalisés par les Israéliens dans les colonies, sont envisageables, on pourrait alors imaginer par exemple, une période de location de 25 ans, et ensuite les biens reviendraient aux Palestiniens. D'ailleurs, selon la loi jordanienne, qui s'appliquait à la Cisjordanie avant 67, une maison construite sur de la terre palestinienne revient au propriétaire de la terre. ♦

(1) 12,1 % des logements en colonies sont vides
(2) 5 000 colons vivent dans la bande de Gaza et occupent 40 % du territoire, plus d'un million de Palestiniens (dont près de 800 000 réfugiés) survivent dans les 60 % restants

(3) Dès 48, les Israéliens déclarent « absents » les propriétaires palestiniens réfugiés dans les pays arabes voisins

(4) Même après la signature des accords d'Oslo, entre septembre 93 et mai 96 (sous le gouvernement travailliste), le nombre de colons en Cisjordanie (mis à part Jérusalem) est passé de 100 000 à 145 000

(5) Le démantèlement des colonies n'est toujours pas à l'ordre du jour, la construction de 13 000 logements se poursuit et durant les 3 premiers mois du gouvernement Barak, on a autorisé la réalisation de 2 600 logements en Cisjordanie, la plupart d'entre eux dans la région de Jérusalem.



Les villes sous autorité palestinienne et les colonies juives en Palestine

■ Colonies juives
○ Villes sous autorité palestinienne
(Source : Le Monde, mars 1996)

LE CAS DE JÉRUSALEM

Sous contrôle de la Jordanie, Jérusalem s'étendait sur 6,5 km². La superficie totale des parties annexées après 1967 représente 70,5 km², et ce qui est appelé « le Grand Jérusalem », s'étend sur 600 km² environ, soit 10,8 % de la Cisjordanie, ce qui est énorme. Le cas de Jérusalem est exemplaire dans le cadre de la stratégie israélienne de colonisation (1).

Après 67, sur les 70,5 km² annexés, environ 24 km² (34 %) ont été confisqués. Les Israéliens ont construit quinze colonies, les unités d'habitation passant de zéro à 45 000, et la population israélienne de Jérusalem-Est de zéro en 67 à 180 000 habitants aujourd'hui... La zone palestinienne de Jérusalem s'est retrouvée dès 73 entourée d'un mur de bâtiments. Après 1973, ils ont construit un cercle à l'extérieur des limites de Jérusalem, constitué d'énormes colonies, Male Adumim (2) à l'est, Givat Zeev au nord-ouest... Aujourd'hui, quand on parle de Jérusalem, les Israéliens développent deux conceptions : il s'agit soit de la municipalité de Jérusalem, soit du Grand Jérusalem.

Il faut ajouter qu'une proportion de 40% de Jérusalem-Est a été classée zone verte, c'est-à-dire verte aujourd'hui, mais qu'en sera-t-il demain ? D'autres Har Homa sont prévisibles (3).

Le développement à Jérusalem-Est de colonies à l'intérieur même de zones palestiniennes habitées – comme c'est le cas pour la colonie de Ras el Amoud (4) – participe à la



mise en place d'une politique lourde de conséquences. Par ce biais, les Palestiniens deviendraient des Palestiniens vivant au sein d'Israël et non de Jérusalem-Est. Lors des négociations, quand nous discuterons du statut d'un quartier, les Israéliens, grâce à cette stratégie, pourront dire que la zone en question étant habitée par des juifs, il ne s'agit pas d'un quartier palestinien à 100 %, mais d'habitations construites à l'intérieur d'Israël.

Malgré cela des discussions exploratoires se déroulent, des contacts sont établis sur Jérusalem, il y a des signes, une ébauche de projet. Parmi les différents scénarios envisageables, le meilleur serait un Jérusalem unie, une Jérusalem ville ouverte, avec deux municipalités qui pourraient être « coif-

fées » par une instance commune. ♦

Propos de Khalil Tufakji

(1) Entre 93 et 98, sur les 177 km² de terres confisquées, 73 km² se trouvaient dans le district de Jérusalem. Seuls 14 % des terres de Jérusalem-Est restent aux Palestiniens

(2) Pour moins de 30 000 personnes, sa superficie est déjà de 35 km² (un tiers de celle de Paris).

(3) En mars 97, l'Assemblée générale de l'ONU (à l'exception d'Israël et des Etats-Unis) déclare illégale Har Homa, colonie de 25 000 ha qui achève l'encercllement de Jérusalem-Est, pourtant sa construction s'est poursuivie

(4) Le 15 septembre 97, implantation sauvage de colons à Ras el Amoud (Jérusalem-Est). Violents incidents entre Palestiniens et police israélienne

LA CONFISCATION DES TERRES

Jamal Talab

Directeur du Centre de recherche sur la terre

4 méthodes ont été employées pour confisquer des propriétés privées palestiniennes. La première, fondée sur une ordonnance du mandat britannique de 1943, a consisté à confisquer la terre dans « l'intérêt public », ce qui s'est traduit par la construction de résidences privées et de routes au profit exclusif des juifs. C'est ainsi que 24 km² de propriétés privées ont été confisquées à Jérusalem-Est, et les populations chrétiennes et musulmanes ont été non seulement dépossédées et remplacées par des juifs, mais littéralement ruinées. La confiscation pour usage « public », aux fins de construction routière est particulièrement utilisée pour empêcher toute extension résidentielle palestinienne. En effet, les Israéliens peuvent légalement confisquer 40 % de tout terrain privé pour la réalisation de routes. De plus, il est interdit de construire à l'intérieur d'une bande de 75 m de large de chaque côté des axes de communication. La route n°1 illustre de façon exemplaire cette politique. Ouverte entre deux nationales existantes et séparées par 500 m seulement, elle a rendu légalement impossible toute extension urbaine palestinienne sur les 380 dunums (38 ha) de terres restant dans la zone de Shufat au nord de Jérusalem. A cela s'est même ajouté la démolition de 17 maisons

palestiniennes habitées (1). La deuxième méthode se fonde, pour les Israéliens, sur des impératifs de sécurité. De grands espaces confisqués particulièrement dans les confins orientaux de la Cisjordanie sont utilisés comme terrains d'entraînement militaire. Suite à l'interdiction faite aux Palestiniens d'utiliser leurs terres jouxtant ces camps, ou même d'y pénétrer, ces zones ont peu à peu été absorbées par les Israéliens pour un usage civil. D'autres terres ont été confisquées pour établir une série de colonies civiles à vocation stratégique devant participer à la défense et à la sécurité d'Israël. Mais en 79, lors d'un procès célèbre concernant la confiscation de terres pour l'établissement d'Elon Moreh, près de Naplouse, la Cour suprême israélienne a ordonné le démantèlement de cette colonie faisant valoir que l'argument sécuritaire invoqué était sans fondement, la petite colonie en question se situant aux abords d'un grand camp militaire.

A la suite de cette décision judiciaire, les Israéliens ont inauguré une troisième méthode de confiscation. Ils ont ressuscité une ordonnance ottomane remontant à 1858, au temps de la domination turque, qui stipulait que toute parcelle de terrain non cultivée pendant plus de dix ans ou cultivée à moins de

50 % devait retourner à l'État. De cette façon, les Israéliens sont devenus les nouveaux « sultans » de la Cisjordanie occupée. Or 95 % des terres saisies pour la colonisation juive étaient des propriétés privées palestiniennes et 5 % seulement auraient pu être classées comme domaine d'État.

Le classement de terres en « réserves naturelles et parcs nationaux », qui très souvent, au bout d'un certain temps deviennent des colonies israéliennes, constitue la quatrième méthode de confiscation. Par exemple, en 1970, 10 000 dunums (10 km²) dans la zone de Shufat ont été confisqués et en 92 les bulldozers israéliens ont commencé à déraciner les arbres et à préparer le terrain pour la construction de la colonie de Rikhes-Shufat où plus de 2 200 unités d'habitation ont été financées par le Fonds national juif. En 1997, une colonie a été construite au sud-est de Jérusalem sur le mont Abu Ghunaim, confisqué après la guerre de 67 et classé alors comme réserve naturelle.

Aujourd'hui, la superficie des terres confisquées représente 73 % de la superficie totale de la Cisjordanie. ♦

(1) Entre 95 et 97, 22 km² des terres arabes ont été saisis pour construire des routes de contournement

COORDONNER ET DÉVELOPPER

Docteur Fathi Darwish
Directeur du ministère des Organisations non gouvernementales



Tout récemment, en juillet 1999, a été créé un ministère des organisations non gouvernementales. Voilà qui peut paraître paradoxal, mais pendant plus de trente ans, tous les partis politiques étant totalement interdits, les ONG et toutes les autres composantes de la société civile avaient pour objectif d'aider les Palestiniens à résister à l'occupant, à se maintenir sur place et à sauvegarder leurs terres. Elles jouaient deux rôles : un rôle politique, en remplaçant les partis interdits, un rôle social, au service de la population.

Une nouvelle orientation. Après les accords d'Oslo et la mise en place de l'Autorité palestinienne, le rôle des ONG a commencé à changer : les fonctions politiques sont revenues légitimement aux dix-sept partis qui existent légalement sur le territoire. Cela ne veut pas dire que le rôle des ONG est politiquement terminé : dans le cadre de la politique nationale, elles ont, par exemple, le rôle de résister à l'occupant israélien, en particulier à Jérusalem où selon les accords d'Oslo, l'Autorité palestinienne ne peut mener un travail politique au grand jour, mais également dans les zones encore occupées sous administration commune (zone B), et surtout en zone C toujours sous contrôle militaire israélien. Là, il y a quotidiennement de nombreuses violations, en particulier concernant les confiscations de terres.

Néanmoins nous avons estimé que la création d'un ministère s'occupant principalement de la coordination et de la coopération entre le gouvernement, c'est-à-dire les différents ministères, et les quelque 1 800 ONG (dont 200 sont internationales), revêtait une grande importance : la coordination des projets concrets permet d'éviter des investissements contradictoires ou la perte de temps et d'argent, résultant de la « duplication » du travail. Ce mode de fonctionnement se retrouve tant au ministère de l'Agriculture

qu'au ministère de la Santé où, depuis deux ans, a été élaboré un plan national, les ONG travaillant sur leur propre programme et conservant leur pleine indépendance (1). Les ONG internationales, quant à elles, fonctionnent pour l'instant sans coordination avec le gouvernement. Elles ont leurs projets, leur politique propre, leurs partenaires locaux auxquels elles demandent de définir leurs besoins, mais nous comptons dans l'avenir discuter avec elles des priorités de la société palestinienne, de nos besoins réels à partir de ce que l'on a appelé l'année dernière, le plan national de développement.

Vers le développement. Si du temps de l'Intifada, la plupart des ONG internationales orientaient leur aide et leurs projets pour répondre à des cas d'urgence, aujourd'hui, la situation a changé : il s'agit de passer à une politique de développement (même s'il subsiste encore des cas d'urgence, comme cette année, la situation créée par la sécheresse). Certaines ONG internationales ont d'ailleurs pris en compte ce changement et l'aide internationale tient compte de nos demandes, de notre plan. Malheureusement le volume de l'aide est en recul, alors que nous sommes dans une situation économique catastrophique : les Israéliens contrôlent les frontières avec la Jordanie, l'Égypte et même l'aéroport de Gaza, ils bloquent toutes les

démarches avec les pays européens et même arabes ; ils essaient d'empêcher par tous les moyens le développement commercial palestinien (on n'a pas le droit de faire directement de l'import-export, sans compter le contrôle israélien des routes en Cisjordanie même).

Pour un soutien politique. Avec les Européens, nous avons une histoire commune, un intérêt, un avenir communs. D'ailleurs, l'aide provient avant tout de l'Europe et pas du tout de l'Amérique comme le croient certains. A ce propos, je n'irai pas jusqu'à dire que les Américains donnent aux Européens l'ordre formel de nous aider économiquement et qu'ils refusent que ces mêmes Européens nous apportent un soutien politique, mais c'est bien là la ligne américaine. Elle est bien claire, et à mon avis, c'est une catastrophe. Les gouvernement et les peuples européens doivent lutter pour être présents sur la scène politique palestinienne et méditerranéenne. Vivre dans un monde dominé par un maître tout puissant, ça ne marche pas. ♦

(1) Des ONG ont contesté ce ministère lors de sa création craignant une tutelle trop forte de l'Autorité palestinienne. Le débat portait également sur le contrôle des fonds versés aux ONG par la communauté internationale

DISTINGUER OLP ET ANP

Il faut faire la distinction entre l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et l'Autorité nationale palestinienne (ANP). La Maison de l'Orient est la base de l'OLP, son bureau, le bâtiment lui appartient. Selon les accords d'Oslo, que nous respectons, il est interdit d'avoir une représentation de l'ANP à Jérusalem. Mais l'OLP est le « parapluie » qui coiffe l'ANP. C'est l'OLP qui a entamé les négociations avec Israël, il est naturel qu'elle ait ses représentants à Jérusalem. Lorsque M. Hussein se rend à des meetings à Gaza ou à Ramallah, il y va en tant qu'OLP. Le président Arafat dirige l'OLP et l'ANP. Mais l'OLP est le représentant des Palestiniens où qu'ils se trouvent dans le monde, l'ANP se limitant à la bande de Gaza et à la Cisjordanie.

Propos de Nabeh Aweidah, Bureau de presse de la maison de l'Orient

MOUVEMENT

Caravane 2000 contre les discriminations

Le constat est partagé par l'ensemble des acteurs sociaux : les pratiques discriminatoires se développent. Insidieusement, ce phénomène a pris une ampleur certaine bien que difficilement cernable avec précision. On sait malgré tout que les pratiques discriminatoires touchent toutes les sphères de la société et qu'elles font de très nombreuses victimes isolées et désarmées, notamment parce que les preuves de la discrimination sont rarement réunies. Combattre ces pratiques est une priorité pour notre mouvement. Aussi avons-nous décidé d'engager une campagne de très grande ampleur durant toute l'année 2000. Elle prendra la forme d'une caravane « pour l'égalité des citoyens, contre les discriminations ». Nous nous fixons des objectifs originaux : créer des espaces d'expression des victimes, engager la réflexion sur les mécanismes de la discrimination et sur les possibilités d'intervention.

Esquisse du programme

Nous nous proposons par une série de manifestations d'interpeller la population, les acteurs sociaux, les institutions, lors de débats-témoignages, de tables rondes, de colloques. Nous présenterons également les deux expositions en cours d'élaboration sur la citoyenneté, les préjugés racistes ainsi qu'une cassette-vidéo. Avec les comités locaux et les fédérations, nous organiserons une série de huit colloques-débats. Voici une esquisse de programme des manifestations décentralisées :

- Discriminations à l'embauche et dans les entreprises — Rennes
- Discriminations dans le logement
- Discriminations dans les loisirs et les activités culturelles — Mont-de-Marsan
- Discriminations à l'école et dans la formation — Nord-Pas-de-Calais
- Discriminations : aspects juridiques et judiciaires — Nantes
- Discriminations civiques et droits de vote — Val-de-Marne
- Discriminations et double peine — Lyon
- Discriminations légales

D'ores et déjà, d'autres fédérations et comités locaux nous ont fait connaître leur souhait d'être partie prenante de cette campagne : l'Essonne, Dijon, Saintes, Fos-sur-Mer, Bouches-du-Rhône, Haute-Savoie. Notre mouvement ne cesse d'être sollicité aux quatre coins de l'Hexagone pour de multiples rencontres-discussions, cycles de formation, etc. Nos initiatives mettront en lumière au niveau national l'activité et l'engagement du Mrap. On pourrait également éditer un journal spécial relatant les étapes de ce tour de France de la discrimination. Cette action nationale et locale trouvera son point culminant à Paris autour du 10 décembre 2000, anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Nous invitons l'ensemble des comités et fédérations qui veulent s'impliquer dans la Caravane à prendre contact avec le siège (Jean-Claude Dulieu ou Eric Lathière-Lavergne).

Jean-Claude Dulieu

Colloque « antisémitisme et négationnisme » à l'Assemblée nationale le 5 février

« Comment la falsification de l'Histoire conduit à la renaissance de l'antisémitisme sous diverses formes », tel est l'intitulé d'un colloque organisé par le Mrap qui se déroulera le 5 février à partir de 13h30

Assemblée nationale salle Colbert

Il aura pour objectif de tenter de comprendre les mécanismes de la reproduction de l'antisémitisme en fonction des périodes historiques, en particulier sous la forme du négationnisme. Sept intervenants ont donné leur accord au moment où nous mettons ce numéro sous presse :

- Nadine Fresco, sur l'histoire du négationnisme.
- Le professeur Burgelin de l'Université de

Lyon III sur l'état du négationnisme aujourd'hui.

- Pierre Mairat développera ce qui a trait à la loi et au 17 octobre 61
 - Didier Daeninckx abordera plus précisément l'influence négationniste à l'Université.
 - Maître Alain Lévy présentera les conséquences du procès Papon, au cours duquel il faut avocat des parties civiles.
 - Michel Fingurut concernant la diffusion des thèses négationnistes sur Internet
 - François de Fontette s'intéressera aux diverses formes de l'antisémitisme
- L'entrée est libre mais sur inscription au siège du Mrap.

Éditorial

Notre siècle a commencé avec une terrible boucherie, celle de la guerre 1914-1918. Il s'éclipse avec l'assourdissant fracas des bombes en Tchétchénie. Là est étouffée, dans une certaine indifférence, l'insupportable souffrance d'un peuple. Cette guerre symbolise tout ce que ce siècle a connu d'horreurs et de coups terrifiants contre l'émancipation humaine, contre la fraternité et l'amitié entre les peuples. Le 20^e siècle n'a pas eu raison des vieux démons que représentent les nationalisme exacerbés et le chauvinisme, générateurs de haine. Aujourd'hui, la planète regorge de richesses et pourtant les inégalités entre les personnes, entre les peuples et les continents fabriquent chaque jour non seulement des pauvres sur le plan économique, mais aussi sur le plan du Droit. Nous souhaitons vivement que, par leurs luttes, les sans-droits aient raison de la brutalité des lois du marché. Ce qui vient de se passer à Seattle est un immense encouragement. Timidement, ce siècle a aussi été jalonné de moments et d'événements importants qui permettent d'espérer : l'apartheid a été aboli, les peuples se sont libérés des jougs coloniaux...

Le cinquantième anniversaire du Mrap a été un précieux moment d'évaluation. L'histoire du Mrap nous enseigne que la force des convictions et de l'engagement individuel contre l'injustice permettent de tisser les conditions de la conquête des droits de l'homme. Avec l'arrivée de l'an 2000 nous pensons à l'avenir. Ce devenir de l'humanité a besoin de l'étude du passé pour dégager une ligne d'horizon où la fraternité et l'égalité se conjuguent au présent et au pluriel, partout. C'est un défi que nous avons à relever qui passe par la création d'espaces communs avec son voisin de palier, de quartier, du pays, de l'Europe et du monde. Et puis, les rêves d'hier sont parfois devenus des réalités d'aujourd'hui. Bonne année à tous.

Mouloud Aounit

Panorama de la fédération des Landes

Une fédération ouverte et vivante. Si nos comités sont vivants, ils savent aussi que l'antiracisme n'est pas une propriété. Aussi la fédération est particulièrement investie dans les démarches unitaires qui donnent au tissu associatif landais des droits l'homme une connotation particulière. Chaque année, MRAP, Mouvement de la Paix, LDH, Amnesty, Association des chômeurs et plusieurs autres organisent une fête de la fraternité qui regroupe 200 à 300 personnes autour d'un repas-spectacle. Cette fête de la fraternité avait pris toute sa signification sociale et politique lors de l'accueil de la marche des chômeurs. La volonté unitaire, on la retrouve aussi pour défendre les grandes causes internationales (Algérie, Kosovo etc..) Bien entendu la fédération s'était associée aux débats organisés dans les lycées à l'occasion de la commémoration de l'Edit de Nantes (devenu dans la presse locale « Edith » de Nantes).

Un rôle fédérateur. Dans leur domaine propre de l'action antiraciste, les comités des Landes occupent une position charnière. Dans tous les combats de ces dernières années, sans-papiers, lois Pasqua/Debré/Chevènement, meetings du FN, assassinats racistes, le MRAP a systématiquement pris l'initiative des rassemblements unitaires. Ses bonnes relations, malgré les désaccords qui peuvent exister, avec les partis ou syndicats, permettent au MRAP d'impulser les actions nécessaires.

Partenariat. Le MRAP participe à tous les colloques pour lesquels il est sollicité, ainsi le forum de la citoyenneté, celui du droit des enfants. Mais le MRAP est aussi présent dans les structures institutionnelles comme la CODAC.

Actions propres
Education contre le racisme en milieu scolaire. Le MRAP intervient dans les établissements scolaires du département en utilisant le matériel national ou local, cassettes vidéo, expositions etc. En collaboration avec les enseignants, il intervient auprès des élèves sans négliger pour autant le milieu périscolaire (centres-aérés par exemple, ou diverses actions des communes)

Actions plus proprement pédagogiques.
 — Interventions en ce qui concerne les « messages douteux » de certains manuels scolaires.
 — Co-organisation il y a quelques semaines

d'une manifestation contre la fermeture d'une classe pour élève non-francophones. En prolongement de cette action, un colloque va être organisé sur le thème de l'école de l'intégration avec des intervenants du MRAP des syndicats enseignants de la PPEP et la FCPE. Pour notre fédération, le mouvement ne doit pas se limiter à l'animation,



mais a aussi pour vocation l'intervention sur le champ idéologique et le contenu même de l'enseignement.

Campagne contre les discriminations. Saisis par les jeunes qui faisaient l'objet de pratiques humiliantes et de discriminations à l'entrée des boîtes de nuit, le MRAP a engagé une action dont Abdel vous raconte le déroulement (lire ci-contre)

Ces actions ont fait l'objet d'un rappel auprès de la CODAC en ce qui concerne les pratiques racistes observées. Colette Maury-Lascoux avait déjà signalé ces pratiques lors d'une réunion de la CODAC départementale mais à l'évidence, malgré ce signal d'alarme et les promesses formulées, la préfecture n'est pas encore véritablement intervenue. Ces actions auprès de la jeunesse ont permis d'assurer une réussite totale de la fête du cinquantenaire du MRAP. Trois cents jeunes se sont réunis autour d'une dizaine de groupes musicaux des quartiers des communes landaises, RAP Reggae Hardcore.

Ce choix a été volontaire, la fédération ne voulait pas de têtes d'affiches dans le cadre d'un concert classique, mais des groupes

représentant l'expression culturelle des jeunes de nos communes. Le succès a été total. **Assistance aux étrangers menacés.** La fédération des Landes aide à la constitution de dossiers, intervient auprès des autorités administratives et consulaires ainsi qu'auprès de la préfecture des Landes.

Action contre l'extrême droite. Ces dernières années? le MRAP a suivi à la trace toute manifestation du FN. Que les fascistes se soient réunis en pleine ville ou dans des hôtels isolés en campagne, à chaque occasion le MRAP était au rendez-vous. Le plus spontané des rassemblements, mais aussi le plus efficace, fut celui organisé pour l'accueil de Bruno Megret à Dax, où les jeunes des quartiers de Dax et les militants locaux ont tenu le siège devant la salle de réunion du leader fasciste.

Site Internet. Création du site internet du MRAP dont la fédération a assuré la gestion pendant des années et qui bénéficie aujourd'hui de la participation active de militants du Tarn, un excellent exemple de la communication horizontale au sein du MRAP

Les projets. La fédération entend réaliser, en partenariat avec les archives départementales, une enquête-exposition sur l'immigration dans les Landes : « ces citoyens landais venus d'ailleurs ». Dans le courant de ce premier trimestre, le MRAP organisera une conférence « Discrimination emploi-logement-loisirs » avec des intervenants nationaux.

Et la campagne pour le droit de vote des étrangers aux élections locales sera renforcée en liaison avec la fédération léo-lagrange.

Fin février la fédération organisera une rencontre de football en salle : « La coupe de la citoyenneté »

Les responsables de l'intervention sport, Fethi Lahoucine et Rachid, se sont déjà lancés dans le projet qui réunira plusieurs équipes de jeunes des quartiers ou communes landaises pendant deux jours.

Des actions diversifiées donc et une volonté de brusquer le train-train des interventions classiques caractérisent la fédération des Landes. Un MRAP trop prisonnier de son histoire, de ses formes traditionnelles qui ne réunissent souvent que les publics de convaincus ne répondrait plus aujourd'hui aux enjeux du moment.

Gérard Kerform

Ségrégation nocturne

Récit par Abdel Belabdi

Bonjour... Bonsoir plutôt ! c'est combien l'entrée s'il vous plaît ?

Là, la caissière regarde avec peur le « poète » qui sert de « videur » et lui demande :

— Qu'est ce que je fais ?

Le « poète » :
 — comme d'habitude

La caissière :
 Alors, Monsieur, vous avez la carte de membre ?

Moi :
 — Non mademoiselle? mais je peux la prendre...

La caissière :
 — non... non, c'est 150frs

Moi :
 — Pourquoi les autres, ils entrent gratuitement ou paient 40 francs, et sans carte de membre ? Qu'est ce que vous magouillez ? C'est de l'anti-arabe que vous faites !!? Le « poète » esquisse un sourire du genre « dehors l'arabe ».

Moi :
 — Puisque vous vous foutez de ma gueule, je vais rester ici et vérifier comment se passent les entrées.

Sans aucune gêne, ils laissent entrer gratuitement ou à 40 francs les autres clients mais de « type européen » ceux-là.

Je suis parti en leur promettant qu'ils me le paieraient. Le « poète » a souri encore, quel imbécile, celui-là, la preuve que l'être humain peut vivre sans cerveau...

Inutile de vous décrire l'intensité de mon écoeurement. Même en Afrique du sud, il n'y a plus ce genre de saloperie. Le lendemain, j'ai parlé à ma sœur aînée qui est militante du MRAP, et me décide à participer à une réunion pour étudier ce problème gravissime. Le comité de Mont de Marsan, avec Colette, fut attentif et surtout très vif, un exemple pour tous.

En effet, le comité prépare juridiquement un scénario qui ne manque pas de fonctionner. En voici le récit. Qui s'occupe de l'huissier ? Moi, répond une personne. Qui contacte les membres ? Moi, dit une autre. Les réponses à qui, quand



et quoi ont été résolues par les membres du comité.

Samedi soir minuit : notre cher Gérard Kerform (d'appellation non contrôlée !), président de la fédération des Landes, nous dit : « Tout d'abord, l'huissier maître Magat entre et attend des amis dans le hall, puis deux « blancs », puis les deux « arabes » au féminin et puis la tripléte « d'arabes » indésirables.

Comme prévu, les deux « blancs » ne paient pas, (c'est la première fois qu'ils y mettent les pieds pourtant). Les deux « café au lait » ne paient pas non plus. Et ensuite notre tripléte « d'arabes » qui se verra demander la carte de membre fictive à 150 francs, ce qui a mis Gérard dans une colère noire... très noire !... couleur qui lui posera des problèmes à l'avenir dans les boîtes...

Tout est bien noté par l'huissier et une plainte collective est déposée au commissariat le lundi suivant.

Le racisme et l'intolérance sont des maladies graves, qui ne peuvent se guérir que par le raisonnement... Le plus dur dans tout cela c'est la lenteur de la justice, la réaction floue du cabinet du préfet (la CODAC est aux abonnés absents) et les mêmes méthodes dans d'autres boîtes landaises et autres, l'horreur ! On est resté trop longtemps sans réagir.

Que Dieu et ma princesse zaza nous pardonnent à tous.

DR

La galère de William Poiteaux

La revue de presse relatant l'histoire de William Poiteaux est substantielle. Et pour cause ! Depuis bientôt dix ans, cet ancien

auxiliaire de police municipale, chargé de la constatation des infractions, cherche à recouvrer ses droits et à reconstruire une vie qui s'est arrêtée le 4 avril 1990. Ce jour-là, à Courbevoie, sa supérieure hiérarchique lui donne l'ordre de dresser un procès-verbal qu'il juge injustifié à l'encontre d'une personne d'origine maghrébine et il le dit. La brigadière lui répond : « C'est un Arabe. Il n'a rien à faire ici. S'il n'est pas content, qu'il retourne d'où il vient ! » Le jeune policier persiste dans son refus. Deux jours plus tard, il est licencié par

le maire de l'époque, Charles Desprez, pour « attitude nonchalante préjudiciable à la bonne marche du service ». Entre 1990 et 1994, le tribunal administratif de Paris puis le conseil d'Etat annulent la décision du maire. Mais au moment de sa réintégration, le 8 décembre 1994, William Poiteaux est en maladie suite à un accident de la route. Saisissant « l'aubaine », le maire le relicencie pour « abandon de poste, insuffisance professionnelle et manquement au devoir de réserve ». M. Poiteaux s'adresse aux rédactions pour réclamer ses droits et dénoncer les pratiques discriminatoires et racistes dont il a été témoin, qui visaient en particulier des commerçants maghrébins. Il dénonce le harcèlement permanent, les faux procès-verbaux et le racket dont ils faisaient l'objet et qui se montait à des centaines de milliers de francs. W. Poiteaux recourt une fois encore à la justice pour demander l'annulation de son deuxième licenciement pour abandon de poste, mais le tribunal administratif a rejeté sa demande et la cour d'appel a confirmé. Ancien pâtissier devenu policier par vocation, M. Poiteaux affirme aujourd'hui : « En refusant d'obtempérer, je n'ai fait que mon devoir. Je suis bloqué, et c'est pour cela que je suis obligé d'aller jusqu'au bout ». De nombreuses personnalités (Robert Badinter, Marie-George Buffet, Julien Dray, Bernard Kouchner, etc) et associations (Syndicat de la Magistrature, FASP, etc) le soutiennent. Il est actuellement défendu par deux avocats : Arnaud Lyon-Caen qui a déposé en septembre dernier un pourvoi en cassation auprès du conseil d'Etat et Corinne Dreyfus-Schmidt qui a saisi la cour européenne des droits de l'homme au mois d'octobre. Manifestement lassé par cette longue bataille judiciaire, M. Poiteaux parle pourtant d'un ton calme et déterminé. Il serait temps que sa galère fasse escale.

Chérifa Benabdessadok

BONS DE SOUTIEN CONTRE LE RACISME Misez 10 francs et partez à Venise !

La vente des bons de soutien se poursuit. Il faut continuer à les diffuser. **Tirage le 21 mars**, journée internationale contre les discriminations racistes. Les lots sont cette année particulièrement alléchants. **Premier prix** : un ordinateur multimédia avec accès à Internet ; **deuxième prix** : un week-end à Venise pour deux personnes ; **troisième prix** : téléviseur-magnétoscope ; **quatrième prix** : un abonnement au journal *Le Monde*, etc.

C'est important : ça fait vivre l'activité antiraciste du Mrap



01 53 38 99 97

Messagerie téléphonique
du Mrap
Tout ce qui concerne
les manifs,
les rassemblements,
les urgences...

Faire le point sur une réalité peu connue : la pratique insidieuse et masquée des réseaux islamistes en France et en Europe. C'est l'objectif que se fixe la revue *Pour !* et ses animateurs, revue devenue au fil du temps à s'imposer une référence pour qui suit les événements relatifs à la tragédie algérienne. Les intitulés des interventions indiquent très explicitement qu'il ne s'agit pas d'un énième débat où s'affrontent des points de vue partisans. L'essentiel est aujourd'hui de connaître l'ampleur du phénomène intégriste, sa stratégie, ses financements, ses méthodes et ses espaces de recrutement. Loin de confondre musulmans et intégristes islamistes, ce colloque a aussi pour but de comprendre pourquoi les islamistes trouvent des soutiens, conscients ou abusés par un double discours. Participation sur inscription (200 F / chômeur, étudiant 100 F) à l'ordre de *Pour !* BP9 75860 Paris Cedex 18 - E.mail : salimapour@aol.com

Confirmation de l'inscription, son déroulement précis et son adresse seront envoyés le 15 janvier aux participants inscrits.

Une lettre presque quotidienne sur l'Algérie est diffusée sur le Net. Pour la recevoir envoyer votre E. mail à l'adresse ci-dessus.

COLLOQUE
**L'INTEGRISME
ISLAMIQUE
EN FRANCE
ET EN EUROPE**
PARIS
5 ET 6 FEVRIER 2000

A l'initiative des
associations françaises
et suisses de soutien aux
démocrates
algériens
et du journal **POUR !**

LES DISCRIMINATIONS À JÉRUSALEM

Nabeh Aweidah et Haleem Abu Shamseiah
Bureau de presse de la Maison de l'Orient

Immédiatement après la guerre de 67, les Israéliens ont procédé à un recensement. Ils ont attribué une carte de résident, de couleur bleue, aux habitants présents à ce moment-là dans la partie annexée. Elle permet de circuler en Israël et d'y travailler. Les habitants de Jérusalem absents au moment du recensement n'ont pu obtenir cette carte et ont été privés du droit de revenir à Jérusalem. Ils sont devenus des étrangers.

D'après les chiffres israéliens, 197 000 personnes possèdent la carte de résident, mais nous pensons que le nombre devrait avoisiner les 220 000. La politique israélienne d'occupation consiste à repousser les Arabes – qu'ils soient chrétiens ou musulmans – hors de Jérusalem, pour en faire une ville exclusivement juive alors qu'elle devrait être la ville des trois confessions. Pour obliger les Palestiniens à quitter Jérusalem, la confiscation des cartes d'identité de résidence est une pratique courante, mais ce n'est pas la seule. Les expropriations, les confiscations ou les destructions de maisons sont autant de moyens pour les forcer à partir. A cela s'ajoute la forte hausse du prix des terrains. Sans compter qu'il est très difficile pour un Palestinien d'obtenir un permis de construire. 152 permis ont été accordés à des Palestiniens l'an dernier contre plusieurs milliers aux Israéliens. D'autre part, les constructions palestiniennes ne peuvent atteindre que 3 ou 4 étages, contrairement aux israéliennes qui peuvent en compter 7 ou 8. Pour toutes ces raisons, les Palestiniens, dont le nombre est

en augmentation, sont obligés de sortir des frontières de la ville pour se loger, mais à ce moment-là, leur carte d'identité de résidence de Jérusalem leur est retirée.

En 93, après Oslo, les Israéliens ont mis en place une politique visant à isoler Jérusalem-Est. Les communications avec les territoires sous autorité palestinienne sont devenues plus difficiles. Où que vous alliez, vous pouvez voir des checks points, institués depuis 93, sous le prétexte de la sécurité, en fait pour des motifs économiques et politiques. Alors qu'avant 93, la carte d'identité rouge délivrée aux habitants de Cisjordanie permettait de circuler librement, il n'est plus permis aujourd'hui à un Palestinien de Ramallah, à 15 km d'ici, de venir à Jérusalem, à moins d'obtenir des autorités israéliennes un permis qu'il lui faut payer. Un chrétien ou un musulman ne peuvent venir prier librement dans la ville sainte, une mère de Ramallah ne peut venir rendre visite à sa fille mariée à un résident de Jérusalem.

Cela a des effets désastreux sur la vie économique, sur les liens sociaux. Avant la politique de fermeture, avant les accords, les habitants de Cisjordanie avaient l'habitude de venir ici. Mais après 93, à cause des difficultés, des tracasseries, ils ont pris l'habitude d'aller ailleurs, à Bethléem par exemple. Des commerçants, mais également des

médecins, des avocats, etc ; ont ainsi perdu leur clientèle. Certains sont même partis s'installer dans d'autres villes. L'économie de Jérusalem-Estériclite et ce n'est plus la ville attractive et animée d'autrefois. Depuis 67, la municipalité israélienne de Jérusalem a développé de nombreux services mais pour la partie palestinienne, rien n'est fait. Ici, tout manque, tout est laissé à l'abandon. Pourtant, nous payons les mêmes impôts. Cela saute aux yeux que nous sommes la partie occupée de la ville. Ce traitement discriminatoire est bien la preuve que Jérusalem-Est n'est pas une ville israélienne. Alors face à ce vide, ici à la Maison de l'Orient, nous mettons tout en oeuvre pour aider les Palestiniens, et répondre à leurs besoins. Mais nous n'avons aucune relation avec la municipalité israélienne de Jérusalem, une municipalité qui est issue de l'occupation. ♦

Le témoignage de Diana Safieh « Obtenir sa carte de résident... »

Le 12 juin 67, quand les Israéliens sont venus nous recenser, mon père a donné les noms de tous les membres de la famille. Mes deux frères étant alors en Belgique, les Israéliens ont déclaré qu'ils n'existaient pas. Là, pour la première fois, j'ai vu mon père pleurer. Il y a une phrase que les Palestiniens répètent souvent : « En 48, nous avons perdu nos biens, mais en 67, nous avons perdu nos enfants ». Mes frères n'ont jamais eu droit à la carte de résident de Jérusalem. D'ailleurs, lorsque mon père est mort, ils n'ont pu être présents pour l'enterrement.

Mon frère Afif, qui est représentant de l'OLP à Londres et auprès du Saint-Siège, a pensé qu'après Oslo il pourrait obtenir sa carte de résident. En 93, lors de son premier retour à Jérusalem (il en était parti enfant en 66), ma mère a immédiatement fait une demande auprès des autorités israéliennes pour réunion de famille. Il y avait Rabin à l'époque. Il a été répondu à mon frère : « Nous aurions bien aimé vous délivrer la carte de résident, mais nous ne voulons pas créer de précédent. Vous pouvez habiter Jérusalem, mais vous aurez une carte d'identité de Gaza ou de Ramallah ». Ce à quoi mon frère a ré-

pondu : « Quand l'OLP était dans la clandestinité, tout le monde m'appelait Afif Safieh, je ne vois pas pourquoi maintenant que l'on fait la paix, je serais obligé de rentrer dans la clandestinité. Vous voulez que je vous donne une fausse adresse hors de Jérusalem. Un jour, vous me chasserez et à ce moment-là, je n'aurai aucun recours. Je préfère revenir en tant que touriste ». Et lorsque mon frère revient à Jérusalem, c'est comme touriste, avec un passeport belge ! Vous vous rendez compte ! C'est ça la paix ? ♦



La position officielle des Palestiniens de l'OLP concernant le problème du retour (ou du non retour), a été formulée et mise en évidence dans la résolution 194-III (11/12/1948-Assemblée générale de l'ONU) qui propose et garantit aux réfugiés le choix entre la « compensation » et le « retour ».

Evolution palestinienne. La compensation est depuis Madrid envisagée par les Palestiniens comme une des solutions possibles alors qu'auparavant, dans certains milieux, cela était considéré comme une trahison, seul le retour était envisagé, c'était même la priorité du projet de libération de la Palestine. Actuellement, la position officielle c'est d'abord le droit au retour, ensuite le droit à la compensation.

Intransigence israélienne. Des discussions

raient que c'était une atteinte à leur dignité, d'autres parce qu'ils se trouvaient en dehors des zones opérationnelles ; on doit donc arriver à un chiffre qui se situerait entre 4,8 et 5 millions de personnes, lequel prend en compte ceux qui sont partis et leurs descendants.

La compensation. Les mêmes difficultés vont apparaître pour déterminer quels seraient les bénéficiaires de la compensation, en fixer les modalités et résoudre le problème du financement. Cela va prendre beaucoup de temps. A qui verser les compensations ? A ceux qui ont gardé leur titre de propriété ou à tous les réfugiés ? La majorité étant à l'époque métayers va-t-on leur verser une compensation ? Dans quelle proportion déterminer la compensation entre ceux qui étaient métayers et ceux qui

tion du style verser à chaque réfugié ou à chaque famille une somme égale, rien n'empêchant ensuite les individus de réclamer devant des tribunaux israéliens la restitution de leurs biens ou une compensation pour leur terre. La position israélienne consiste à créer un fonds, à identifier les personnes ayant droit à une compensation, c'est ce qu'ils appellent « corrected justice », solution qui permettrait de dire tous les réfugiés ont subi le même tort, tous les réfugiés ont droit à la même compensation (qu'ils soient réfugiés d'un camp ou riches milliardaires). Le droit international sur ce point leur donne raison : le fait pour un Etat de payer une compensation n'implique pas que ses torts soient reconnus. C'est une phase préparatoire et sur ce point précis, les Israéliens sont prêts à aller extrêmement vite, pour ne plus avoir à

QUEL AVENIR POUR LES RÉFUGIÉS ?

Jalal Al Hussein

Département des Affaires des réfugiés, maison de l'Orient

sur la compensation ont lieu au niveau « académique » entre Israéliens, Palestiniens et experts internationaux. Pour l'instant les Israéliens ne veulent pas entendre parler du droit au retour ; leur principe de base : aucun réfugié ne rentrera, sauf dans le cas des mécanismes de réunification familiale qui ont d'ailleurs toujours eu lieu, mais c'est un processus extrêmement lent qui concerne surtout les déplacés de 67. Il faut faire la différence entre les réfugiés de 48, les déplacés de 67 et les réfugiés-déplacés, ceux qui réfugiés de 48 dans le camp de Jéricho ont été déplacés en 67.

Le droit au retour : c'est la grande question qui va être débattue dès le début des négociations. Les Palestiniens vont la mettre en avant. Les Israéliens ne veulent pas que ce problème soit abordé, ils vont invoquer des facteurs de sécurité, d'impossibilité... Nous disons que le retour est possible. Nombre de villages ont été détruits ou rasés, mais pas tous, certains n'ont pas été remplacés par des implantations, si bien que techniquement, la réinstallation des réfugiés est possible, même si cela va demander beaucoup d'argent. Mais tout va coûter de l'argent, la compensation également. Il faut rappeler qu'à la suite des accords de paix israélo-jordaniens, une commission tripartite israélo-jordano/palestino-égyptienne réunie pour discuter du retour des déplacés de 67 était restée bloquée après une dizaine de séances sur la question de la définition du déplacé ; on mesure les difficultés qu'il y aura à trouver un accord sur la définition du statut de réfugié. Selon l'UNRWA, les réfugiés seraient au nombre de 3,5 millions (1) mais un recensement exhaustif n'a jamais été réalisé. Un grand nombre de réfugiés ne sont pas inscrits, certains parce qu'ils considé-



étaient de grands propriétaires terriens, et qui, pour la plupart, ont pu se « refaire » financièrement ailleurs ? Eux aussi considèrent qu'ils ont subi une perte tant matérielle que psychologique. Enfin qui est détenteur des droits : uniquement le père ou les droits se transmettent-ils ?

Les Israéliens vont mettre toutes sortes de barrières. Pour l'instant, ils proposent que les compensations ne soient versées qu'à ceux qui peuvent prouver qu'ils avaient des titres de propriété et qui sont dans le besoin, ce qui limiterait évidemment leur nombre. Nous sommes contre. Certains Israéliens sont pour une solution définitive : on paie et c'est fini. On s'acheminerait alors vers une solu-

revenir sur le passé et y chercher, par exemple, les raisons de l'exode des Palestiniens. Concernant le montant global des compensations, il serait de 7 milliards de dollars US (1984) selon le point de vue israélien, et de 140 milliards pour les estimations palestiniennes maximales. Ceci concerne tout à la fois les biens mobiliers et immobiliers. Jusqu'à quel point les donateurs vont-ils accepter de donner de l'argent pour la compensation, pour le rapatriement, la réinstallation soit en Israël, soit dans les pays d'accueil.

L'heure des choix. Les Palestiniens ont longtemps vécu sur des slogans. Quand les Israéliens vont dire : qui d'entre vous a envie de rentrer ? Qui a envie de rester ? Il va falloir faire des choix. Un certain nombre de Jordaniens Palestiniens n'ont aucune envie de rentrer mais ils veulent avoir le droit de revenir s'ils en ont envie, de pouvoir investir, etc. Les réfugiés sont parfois mieux en Syrie, en Jordanie, et même ceux du Liban, qui vivent dans des conditions très difficiles (2), n'ont pas forcément envie de revenir ; ils sont nés ailleurs, ils ne savent pas ce qui les attend ici.

Pour l'instant, on ne voit que retour ou réinstallation, mais, il y a toutes sortes de possibilités intermédiaires : on irait à très long terme vers une sorte d'Etat bi-national, ou de région où les gens pourraient circuler, déménager, emménager comme c'est le cas dans l'Union européenne. ♦

(1) 1 487 449 en Jordanie, 367 610 au Liban, 370 035 en Syrie, 562 737 en Cisjordanie, 785 551 à Gaza (chiffres de l'UNRWA, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens au Proche Orient)

(2) Au Liban, 60 métiers sont toujours interdits aux Palestiniens (concierge, caissier, chauffeur de taxi, médecin, avocat, ingénieur, pharmacien...)



Dans la situation actuelle, Israël est en position dominante tant au niveau local que régional ou international. La « réciprocité », l'équilibre indispensable à la résolution des conflits, n'existent pas entre Israël, l'OLP et l'Autorité palestinienne. Les textes internationaux reconnaissant des droits aux Palestiniens n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration des accords. Les Palestiniens semblent avoir accepté une limitation de leurs revendications en matière de souveraineté (1), laquelle ne s'exercerait qu'en deçà de la ligne verte. Ils ont ainsi ouvert la voie à Israël pour des négociations avec la Jordanie, probablement avec la Syrie, permettant à terme à Israël d'atteindre la paix avec le monde arabe.

Sécurité contre droits de l'homme. Les deux parties se sont accordées à considérer la sécurité d'Israël comme primordiale : un contrôle total sur la sécurité, y compris dans la zone A, a été octroyé à Israël, légalisant ainsi la présence de son armée dans les Territoires (2). Pendant la phase intérimaire, les violations des droits de l'homme dont se sont rendu coupables les deux parties a son origine dans cette obsession de garantir à tout prix la sécurité d'Israël. Néanmoins le gou-

vernement Netanyahu a accusé les Palestiniens de ne pas respecter leurs engagements en matière de sécurité, mais également de mener des campagnes d'incitation à l'encontre d'Israël (3). Tout cela a été pris en compte dans l'ensemble de l'accord de Wye Plantation et Arafat a pris de son côté un décret contre l'incitation. Wye et le décret palestinien couvrent un éventail si large qu'ils constituent une sérieuse entrave à la libre expression en Palestine et la coopération instituée entre les deux parties dans le domaine de la sécurité s'est souvent faite au détriment de la justice ou du respect des droits de l'homme. Non sans ironie, le bureau du Premier ministre israélien a accusé les services de sécurité palestiniens « d'arrestations, de détentions arbitraires et de torture », d'avoir enlevé des militants des droits de l'homme et supprimé virtuellement la liberté de la presse. Ceci bien entendu est exact (4). Mais, alors que les accords antérieurs demandaient aux deux parties de respecter les droits de l'homme (5), on ne demande qu'à la police palestinienne de le faire.

Brutalité des forces de sécurité. Depuis l'Autonomie, le terme de sécurité est un euphémisme pour brutalité et occupation militaire. Israël l'utilise même lorsque les

menaces sur la sécurité sont insignifiantes. Depuis 94, les forces de sécurité sont responsables de la mort d'environ 285 Palestiniens dans les Territoires occupés, 29 personnes soupçonnées d'être des terroristes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Les forces de sécurité ont souvent été critiquées et leurs interventions ont aggravé la situation. Dans les incidents les plus graves, les soldats israéliens n'ont pas hésité à tirer à balles réelles sur des manifestants désarmés, les visant délibérément au thorax ou à la tête. L'emploi à grande échelle de la torture, à laquelle sont soumis 85 % des 1000 à 1500 prisonniers politiques chaque année peut-être justifié par la prévention d'attentats imminents alors que leur nombre est en baisse ? Ne sert-elle pas plutôt à briser les Palestiniens ?

Justifier le bouclage. Le bouclage ne souffre d'aucune exception, même en cas d'urgence médicale, ce qui enlève toute justification à l'argument de sécurité. Des experts israéliens l'ont d'ailleurs remis en cause car il n'a pas réussi à mettre Israël à l'abri des attaques. Le bouclage est injuste, il s'applique uniformément à tous les Palestiniens. Il est discriminatoire car même lorsqu'il est ordonné

à la suite d'un regain de violence des colons, les Palestiniens seuls s'y trouvent soumis, les colons pouvant continuer à circuler, sous escorte armée, y compris dans les zones palestiniennes.

Justifier les implantations. Certaines d'entre elles feraient tampon en cas d'attaque, mais elles ont plutôt pour « fonction » de chasser les Palestiniens et de les remplacer par des colons dont la protection est alors assurée par l'armée israélienne. A Hébron, 450 colons sont protégés par 2 500 soldats israéliens. Les colons ont tous le droit de porter des armes et la protection dont ils bénéficient de la part des autorités lorsqu'ils s'en servent encourage leur présence et la poursuite de la politique de colonisation.

Justice discriminatoire. En vérité, ce sont les Palestiniens qui sont exposés à la violence des colons, dont les exactions restent le plus souvent impunies. Un colon a bénéficié il y a

quelques jours d'un non-lieu après la mort d'un enfant de onze ans alors qu'il avait été établi officiellement qu'il avait donné un grand coup de crosse sur la nuque de cet enfant à terre, inconscient. Les soldats israéliens qui ont répondu d'accusations sont libérés sous caution, ou s'ils sont condamnés, le sont légèrement (le meurtre d'un Palestinien ne s'étant pas arrêté à un check-point a valu à chacun des soldats impliqués de payer l'équivalent et de 0,20 francs). Les soldats israéliens, souvent racistes et haineux, indifférents dans le meilleur des cas, se croient ainsi autorisés à donner libre cours à leur agressivité et les Palestiniens victimes de violences n'ont pas grand chose à espérer de la justice, pas plus que de la police. Lorsque les Israéliens sont accusés d'un délit violent ou d'un crime, ils comparaissent devant un tribunal civil en Israël, les Palestiniens, dans les mêmes cas, sont traduits devant une juridiction militaire. La sécurité restant la justification principale des mesures mises en oeuvre par Israël et par l'Autorité palestinienne, soit de son plein gré, soit sous la pression, il ne faut guère attendre d'améliorations ; c'est par la pression internationale, l'influence des gouvernements étrangers et les fortes mobilisations sur place, que sera assuré le respect des droits de l'homme. Pour garantir la sécurité d'Israël, le moyen le plus sûr reste le processus de paix. ♦

* **The palestinian society for the protection of human rights and the environment**

(1) Le 20 septembre 93, le commandement unifié de l'Intifada regrette que l'accord ne mentionne ni la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens, ni le démantèlement des colonies, ni un retrait israélien global

(2) Depuis 96, des opérations communes ont été organisées contre les groupes armés dans des camps de réfugiés. En octobre 98, au sommet de Wye Plantation, décision de placer la lutte antiterroriste sous le contrôle de la CIA.

(3) En mars 97, le gouvernement Netanyahu accuse Arafat d'avoir donné le feu vert au terrorisme et suspend officiellement les négociations politiques avec l'OLP

(4) En 94/95, rafles et arrestations dans les partis islamistes, suspension de leurs organes de presse. En août 96, manifestation à Naplouse contre la brutalité des services de sécurité palestiniens

(5) En 95, le contrôleur de l'Etat en Israël reconnaissait que 40 % d'arrestations de Palestiniens étaient abusives



L'UNIVERSITÉ DE BIR ZEIT

Albert Aghazarian, professeur d'histoire
Responsable des relations extérieures de l'université

Du collège mixte créé en 1924 dans le village qui a donné son nom à l'université « l'esprit de Bir Zeit » qui se caractérise par la volonté d'instaurer une ambiance ouverte, ne s'est jamais démenti. C'est en 1972 que Bir Zeit (4800 étudiants) est devenue la première université en Palestine. Actuellement, il y en a huit. Elle comprend cinq facultés principales et un centre de droit.

Cette université se distingue par son engagement auprès de la communauté palestinienne, cela se concrétise au travers des heures de travail communautaire demandées à chaque étudiant. De l'aide au ramassage des olives (plus de 1 000 étudiants dans les champs) à celle apportée aux activités administratives ou officielles de l'université, de la prise en charge d'étudiants handicapés au nettoyage du campus, le choix est très souple mais aucun étudiant ne peut finir ses études sans avoir donné ses heures.

Entre 1980 et 1992, Bir Zeit a connu dix-sept fermetures, ordonnées par les autorités militaires israéliennes, la plus longue durant l'Intifada, de janvier 88 à mai 92. C'est alors qu'ont été organisées ce que l'armée israélienne a appelé les « cellules d'éducation clandestines » fonctionnant dans les jardins, les cafés, des appartements loués... A la suite de cela, les Israéliens ont compris que leur obstination devenait contre-productive et ils ont mis fin à la fermeture.

Université ni gouvernementale ni privée dans le sens strict du terme, Bir Zeit fonctionne comme un service public, même si son comité de direction reste autonome. L'esprit de Bir Zeit, c'est d'être au service de la société palestinienne. Son « media training » est ouvert à tous, tant à l'Autorité qu'à l'opposition. L'université gère également le programme d'alphabétisation dont la coordination est faite à Bir Zeit et propose des cours de formation continue. Le centre d'étude de

l'environnement quant à lui se charge de la formation des fermiers, des analyses officielles de la qualité de l'eau... Nous pensons donc qu'il y a une obligation de l'État à nous soutenir (sur le modèle des relations qu'entretient par exemple, la BBC avec le gouvernement britannique).

Avant 90 et la guerre du Golfe, l'OLP étant une organisation formellement illégale, le financement de Bir Zeit provenait des pays arabes à travers l'Organisation des universités arabes. Après le processus de Madrid, l'Europe a soutenu les universités pour une période transitoire de trois ans, portée ensuite à cinq, puis les financements ont cessé. L'université se trouve donc dans une situation financière grave. L'aide internationale, qui s'était surtout orientée vers la construction de bâtiments, se refuse à prendre en charge les frais de fonctionnement. En attendant, les frais d'inscription augmentent : 45 % cette année. Et les étudiants venant de Gaza n'obtiennent que très difficilement les permis de circulation toujours délivrés par les autorités israéliennes. ♦

Le témoignage de Doris Salah

Secrétaire générale du YWCA de Palestine

Organisation féminine internationale, le Young Women Christian Association (YWCA) existe depuis plus de cent ans. En Palestine, elle est présente dans trois villes. C'est dans les camps de réfugiés proches de ces villes que se développe pour une grande part notre action : Kalandia, près de Ramallah, Aqabat Jaber, près de Jéricho et Jalazone près de Jérusalem. Le travail dans ces camps est centré sur les enfants et les femmes. Nous abordons avec elles des programmes relatifs à la santé, à l'éducation, mais aussi aux droits de la femme, à son rôle dans la société palestinienne. Lors de tables rondes, les femmes ont la possibilité de débattre de sujets qu'elles mêmes proposent. Elles peuvent également discuter de leurs problèmes, avec les monitrices, et suivre avec elles les programmes d'éducation préscolaire. Tout est fait pour que le centre devienne un centre pour la « communauté », leur centre, car ce sont toujours elles et les enfants qui sont soumis aux privations les plus sévères. Durant les années d'occupation, la population des camps a subi une oppression encore plus forte que celle des grandes villes. La période de 88 à 90 a été très dure (maisons démolies, jeunes mis en détention et parmi les martyrs beaucoup étaient passés par notre jardin d'enfants). Actuellement ce camp se trouve en zone B, ce qui signifie que même si la présence de l'armée israélienne n'est plus

aussi dure qu'avant 93-94, les militaires israéliens peuvent encore y pénétrer à tout moment, rentrer de force dans une maison, y arrêter qui ils veulent.

Le YWCA de Jérusalem-Est est le centre plus important. Il accueille, après leurs études secondaires, des jeunes femmes, chrétiennes et musulmanes (ces dernières étant les plus nombreuses), qui peuvent choisir l'une des trois formations techniques que nous proposons : secrétariat e administration, formation à l'éducation pré et post-natale pour de futurs « agents de prévention » chargés de diffuser l'information auprès des mères, et enfin couture et arts ménagers. Ces formations ont en commun un cours sur la Palestine, son histoire et sa culture. Ce cours comprend une éducation à la démocratie, des informations sur la société civile et le rôle des femmes dans la société palestinienne.

Ce sont des organisations comme la nôtre qui ont, durant les années difficiles d'occupation, assuré les services à la population,



avant que l'Autorité n'existe officiellement et ouvertement. Et il est compréhensible que des ONG puissent ressentir aujourd'hui une certaine concurrence de la part de l'État. En effet, depuis 48, mais surtout depuis 67, en attendant sa création, nous avions l'habitude de dire : « Nous sommes l'État ». Maintenant il nous faut essayer de vivre ensemble, tout en étant très vigilant à l'égard de notre gouvernement et anticiper ses décisions plutôt que de réagir quand elles sont déjà prises. Même si nous ne sommes pas libérés à 100 % et que notre État n'est pas encore libre, indépendant et souverain, il faut que la population civile soit très attentive dès maintenant à ce qui se passe. ♦

NOUS DEVONS AFFIRMER NOS EXIGENCES

Ali Hamoudeh
Syndicaliste
et militant politique

La situation économique dans les Territoires est très difficile. Le taux de chômage varie selon la situation politique, lors du bouclage des Territoires il peut atteindre 50 %.

Les emplois sont surtout cantonnés à l'administration. Ainsi à Ramallah, ce ne sont pas moins de 6 000 personnes employées par la sécurité palestinienne. Dans l'agriculture, les difficultés sont multiples : impossibilité d'étendre les terres cultivables qui restent toujours aux mains des colons, pénurie d'eau, etc. A l'exception d'une petite industrie chimique, surtout développée dans la branche pharmaceutique, les investissements industriels sont peu nombreux : jus de fruits, tubes aluminium, bouteilles plastique... D'une manière générale, les conditions ne sont pas remplies pour investir dans la production. Notre indépendance énergétique n'est pas assurée, ce qui laisse à Israël un contrôle important sur notre économie. Que ce soit au niveau agricole ou industriel, les Israéliens mettent toutes sortes de barrières pour entraver la circulation de nos produits.

Les Israéliens font traîner les négociations sur les projets économiques, faisant attendre très longtemps les autorisations. Cela vient d'être le cas pour une exposition de meubles à Ramallah. Si les modalités ont changé par rapport au temps de l'occupation, Israël contrôle toujours la situation. Les territoires sous administration palestinienne représentent d'ailleurs le deuxième marché pour Israël après les États-Unis et certaines productions comme le textile et l'habillement restent très dépendantes de l'industrie israélienne. Le tourisme et l'hôtellerie sont des secteurs que l'Autorité voudrait développer, et l'on a beaucoup investi dans les infrastructures pour Bethléem 2000. Quant aux investissements opérés, depuis les accords, par les émigrants, principalement d'Améri-



que et du Golfe, très peu l'ont été dans le secteur productif. Ils se sont surtout concentrés sur la pierre. Ce qui a d'ailleurs entraîné une forte augmentation du prix de la terre. Les « aides » internationales – 3,8 milliards de dollars – qui auraient dû servir à réhabiliter les infrastructures, à augmenter le niveau de vie, n'ont guère profité à la population. Dans une situation où il n'y a pas encore véritablement de lois, pas de contrôle démocratique, où les agences de sécurité se battent entre elles pour le pouvoir, les détournements d'argent se trouvent facilités. Le problème de la corruption se pose.

Si la situation économique est préoccupante, au plan politique le processus de paix ne correspond plus à nos attentes. En 91, quand il a été lancé à Madrid, nous avions des cartes en mains : le soulèvement, le soutien international... Après la signature d'Oslo-I, nous avons perdu nos atouts : nous nous sommes retrouvés isolés, seuls face à Israël. Pour aborder dans les meilleures conditions les négociations sur le statut final, il nous faut donc sortir de notre isolement et tisser de nouveaux liens avec les pays arabes, africains, européens. Les États-Unis, trop engagés auprès d'Israël, ne peuvent être un médiateur impartial.

Ces négociations exigent de mobiliser toutes nos énergies. Les organisations, les syndicats, les intellectuels doivent prendre toute leur place. Nous devons renforcer nos partis, nos institutions mais je pense que l'Autorité palestinienne n'est pas prête à cela. Il faut aussi que le peuple soit uni autour d'un programme, d'une stratégie. En Israël, au plan national, il y a un accord minimum en-

tre tous les partis, par exemple sur Jérusalem. Nous devons nous aussi affirmer nos exigences : retrait des colonies, libération de tous les prisonniers, liberté de circulation, contrôle sur la terre, l'air, le sous-sol, les ressources et affirmer que Jérusalem-Est est notre capitale. Les négociations doivent permettre d'atteindre ces objectifs et non pas de les modifier. Il vaut mieux encore ne rien signer, que signer quelque chose qui ne nous accorde même pas le minimum.

Actuellement, la majorité de la population est devenue indifférente à la politique, alors qu'il y a sept ou huit ans, les gens avaient des propositions, des suggestions, maintenant, ils sont surtout préoccupés par les problèmes quotidiens (travail, logement, éducation...). On n'a pas d'opinion publique puissante, l'influence des journaux est très limitée, sans compter que les autorités palestiniennes exercent un contrôle sur la presse. On ne peut pas toujours agir librement. De plus, les décisions ne sont prises que par un seul homme.

Nous sommes engagés sur une voie, mais nous ne savons pas où nous allons, le problème est que nous n'avons pas d'autre choix. La plus grosse erreur, quand nous sommes allés à Madrid, a été de ne pas avoir demandé de définir le but de ce processus. Pour que je monte dans un bus, encore faut-il que je sache quel est le terminus. Si je ne le sais pas, je ne dois pas y monter. Avec Oslo, nous n'avons pas d'unité, ni de continuité territoriale. Les Israéliens ne veulent nous donner aucune possibilité de construire notre indépendance. Alors que va-t-il en être du statut final ? ♦

LES PRISONNIERS

Ahmed Sublaban, Directeur du Club des prisonniers politiques de Jérusalem et Jihad Abu Zneil

3 600 personnes sont en prison. Arrêtées au cours de manifestations ou après un attentat, mais aussi pour avoir protesté contre la confiscation de leur terre, ou pour la défense de leurs droits, certaines l'ont été aussi pour appartenance à une organisation politique, si bien que l'on retrouve en prison des membres de tous les partis : Hamas, Fath, Front populaire, communistes... Après l'arrestation, l'interrogatoire – pendant lequel la torture est fréquente – peut durer jusqu'à six mois, avant le passage devant une cour militaire. Les conditions de détention sont très dures, particulièrement pour ceux qui ont, comme disent les Israéliens, du « sang dans leur dossier ». Certains prisonniers sont restés jusqu'à sept ans en isolement. Le monde parle de Mandela comme d'un personnage de légende, pourtant qui sait que nous avons quinze prisonniers qui sont restés plus de vingt-sept ans en prison, plus que Mandela ? Et que parmi les plus anciens prisonniers du monde, figurent huit Palestiniens ? Des prisonniers sont très âgés ou gravement malades, mais Israël refuse de les libérer malgré les accords.



Grâce aux luttes menées par les prisonniers, les conditions de détention se sont légèrement améliorées. De 68 à 72, ils étaient traités comme des droits communs, des criminels et obligés de travailler, souvent au service de l'occupant, leur oppresseur : confec-

tion d'uniformes pour l'armée, entretien et réparation du matériel militaire, mise en place de barbelés... En 72, la première grande grève a éclaté : les prisonniers ont refusé le travail qu'on leur imposait. En 82, il y a eu 71 victimes au cours de la plus grande grève de la faim dans les trois principales prisons. Malheureusement, le problème des prisonniers ne fait guère l'actualité des médias à l'étranger. Amnesty International se préoccupe plus des prisonniers palestiniens des

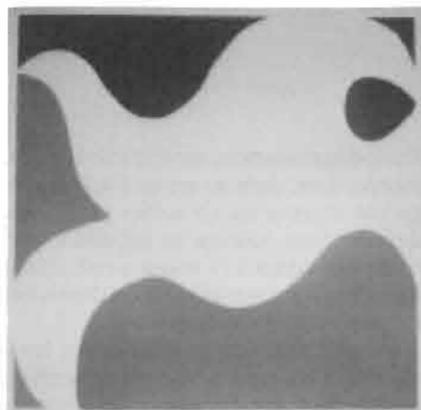
prisons palestiniennes que de ceux, bien plus nombreux, détenus dans les prisons israéliennes : soixante prisonniers du Fath sont encore en isolement depuis une date antérieure aux accords d'Oslo. Nous avons le soutien en Israël d'organisations comme « La Paix

maintenant » qui nous aident dans des cas spécifiques, qui demandent la libération des prisonniers, mais le gouvernement israélien demeure intransigeant. L'époque de Nétanyahou a été la pire pour les détenus, quand ils ont vu ce qu'était l'application réelle des accords de paix, ils se sont dit qu'ils allaient rester en prison toute leur vie. Après les accords de Wye Plantation, seuls 250 prisonniers ont été libérés, sur les 750 qui devaient l'être, et encore s'est-il agi de droits communs. On se moque de nous. Nous demandons à l'Autorité palestinienne d'être ferme dans les négociations concernant ce dossier.

Et puis, il y a le cas particulier des prisonniers de Jérusalem, problème que les Israéliens veulent aborder uniquement lors des négociations sur la question de Jérusalem, dans le cadre du statut final. La situation des anciens prisonniers, une fois libérés, reste très dure. Quand on voit les Israéliens qui refusent, malgré les accords, de libérer les prisonniers, quand on voit des personnes ayant lutté et passé de longues années

en prison se retrouver à la rue, quel peut être mon sentiment sur le processus de paix ? On aimerait vivre en paix, mais si la situation perdure telle qu'elle est, personne ne peut garantir ce qui pourra arriver. ♦

Pour nombre d'Israéliens encore, quand tu es palestinien, si tu trouves à manger, si tu trouves du travail, si tu fais de la musique, tu résistes, tu fais la guerre ! Comment alors établir des échanges ? Pourtant, avec les immigrants juifs venant des pays arabes, nous avons la même culture. Ils écoutent Oum Kalsoum ou Farid El Atrache plus que dans les maisons palestiniennes. Les ashkénazes d'Europe occidentale et de l'Est, dont l'influence est prépondérante, leur ont même reproché de trop ressembler aux Arabes ! Cela a d'ailleurs créé une ambiguïté dans l'identité culturelle des séfarades. Et en Israël, où sévit encore un certain racisme à l'encontre des juifs arabes, cela provoque une grave déchirure au niveau politique. ♦



Organisation bi-nationale, le Centre alternatif d'information Jérusalem-Bethléem a été créé en 1984 à une époque où tous ceux qui avaient des contacts avec des « activistes palestiniens » pouvaient être poursuivis et condamnés. Nous tentons de prendre en considération les intérêts, les utopies des deux sociétés, tout en restant attentifs à ce qui se passe dans la nôtre. Nous essayons d'être à la frontière, mais sans jamais la traverser. En rejetant notre « israélienneté », nous rejeterions aussi nos possibilités d'influer sur la société israélienne. Alors qu'aujourd'hui entre les deux parties se développent des collaborations économiques, sans oublier celles entre services de sécurité, notre but est d'analyser la nature de ces collaborations, et de créer un réel dialogue sur la question des terres, du statut des travailleurs, de l'origine des investissements avec ceux que nous considérons comme les victimes de l'Etat d'Israël, en prenant en considération le point de vue de l'opprimé. Par nos publications respectives, nous essayons de mieux faire connaître la société de « l'Autre ». Outre une plateforme de discussion pour les militants de chaque société, nous voulons créer un réel dialogue entre eux.

Des images trompeuses. La société juive israélienne est divisée ethniquement, les immigrants du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (Mizrahis), majoritaires, formant pour une grande part les classes inférieures. Si vous observez uniquement le processus politique, vous direz que, votant Likoud, les Mizrahis soutiennent la droite, alors que les Ashkénazes, votant travailliste, sont plus à gauche et davantage pour la paix. Mais c'est oublier que la population mizrahie a été lourdement opprimée culturellement et socialement durant l'époque travailliste. En Israël, 75 % de la population gagne moins que le revenu minimum reconnu par l'Etat. Vue au travers du seul prisme politique, l'élection de Nétanyahou donne l'impression que la majorité des Israéliens ont voté contre la paix, mais en vérité ce fut essentiellement un vote pour leurs intérêts sociaux et même ethniques. A regarder le processus d'Oslo toujours du seul point de vue politique, vous diriez « ce processus n'est pas très juste, mais

AGIR POUR LES DEUX SOCIÉTÉS

Sergio Yahni
Centre alternatif d'information Jérusalem-Bethléem

au moins il représente une avancée pour la paix ». Si vous le considérez du point de vue social, vous verrez d'un côté les bouclages en Cisjordanie et à Gaza avec une moyenne de chômage de 30 %, qui peut atteindre 50 % dans certaines régions ; et de l'autre, en Israël, des usines qui, la paix venue, délocalisent en Jordanie, où les salaires sont plus bas, comme c'est le cas de l'usine textile de Soleroth. Comment s'attendre dans alors à ce que les gens soient pour la paix ? **Une société démobilisée.** Depuis une vingtaine d'années, de gros bouleversements se sont opérés dans la société israélienne : les jeunes vivent pour eux-mêmes et non plus pour l'Etat, comme en Europe de l'Est. Pour ces nouvelles générations, rien n'a de valeur et le cynisme se développe. Avant, il y avait le sionisme, l'Etat qui l'on était prêt à défendre militairement, et qui en échange garantissait une sorte de Welfare système. Ce n'est plus le cas. C'est là la première rupture de l'accord entre l'Etat et les citoyens. Une autre rupture s'est faite au début de la guerre du Liban, Ménaïem Begin déclarant : « Nous avons un autre choix, mais nous préférons la guerre », alors qu'envoyer la jeunesse à la guerre avait toujours été présenté comme le recours ultime pour survivre. Lentement tous les codes sacrés du sionisme ont commencé à craquer. Tout le système de références (éthique du travail, lutte, pour la survie de la communauté, etc) s'est écroulé, sans création d'une idéologie de rechange. C'est au milieu de cette crise qu'une nouvelle génération de chercheurs s'est penchée sur la période 1948-1956 mettant à jour une histoire différente de l'histoire officielle.

Replis communautaires. Face à ce vide idéologique, le retour à la tradition, la re-judaïsation, le mysticisme, sont en hausse comme l'est le pouvoir des gourous, des rabbins, des leaders communautaires, le New Age progresse dans la classe moyenne. La contradiction entre le capitalisme et le sionisme devient plus aiguë. Face à un Etat toujours plus libéral économiquement, les gens ont commencé à chercher leur sécurité matérielle, sociale, dans les réseaux communautaires. Le développement du parti orthodoxe Shass s'explique par sa prise en charge gratuite des activités post-scolaires. Dans leurs écoles, de nombreux cours d'éducation religieuse et « civique » sont dispensés. Le sentiment se développe alors chez les parents que Shaas représente la vieille tradition biblique de don et de charité, que la meilleure

réponse à la crise se trouve dans la tradition, Dieu, la religion. Electoralement, Shaas a profité de son « action » : 4 sièges au Parlement en 84, il en occupe 17 aujourd'hui. Les juifs orientaux ont leurs propres liens communautaires et préconisent le retour aux valeurs anciennes. Il y a des communautés arabes, marocaine, caucasienne... Les Russes ont leur propre parti. Toutes les discussions tournent aujourd'hui autour de la communauté et non du politique. Et cela s'accompagne même parfois de violences intercommunautaires.

Le problème n'est plus de mettre en place une stratégie pour la paix, mais de savoir de quelle manière moi, en tant que Caucasien, par exemple, je pourrai obtenir quelque chose de cette paix. Israël est devenu un pays légalement corrompu. L'Etat soudoie les politiciens de ces différentes communautés afin de mettre sur pied un gouvernement viable et garder le pays uni. Rien ne peut être fait sans offrir des emplois ou des ministères. L'argent est donné aux partis au lieu d'être distribué par l'intermédiaire d'un système d'aide sociale. Ainsi Barak donne le ministère de l'Intérieur au parti russe qui remplace tout le personnel du ministère par ses propres gens. C'est devenu un Etat clientéliste. Une partie du pouvoir des politiciens réside dans la possibilité qu'ils ont de conserver leur clientèle et ils ont besoin de l'Etat pour la garder.

Les Israéliens ont cessé d'être Israéliens : ils s'identifient de plus en plus à leur communauté ethnique. Un processus analogue d'identification, mais qui lui repose sur un fond religieux, se constate également parmi les Palestiniens. Chrétiens ou musulmans, ils cherchent une solution immédiate dans leurs religions. Plus dangereux encore, dans cette société, que la division religieuse, c'est l'arrivée depuis les Etats-Unis de sectes très sionistes qui ont une sorte de relation mystique avec Israël, le Messie...

Tout cela a de profondes répercussions sur les relations israélo-palestiniennes. Alors que chacun se démène dans son coin, comment avoir une vision globale et unifiée des relations israélo-palestiniennes ? Construire une solution ou une utopie commune devient très compliqué. Mais de l'extérieur, on ne voit pas toutes ces tensions communautaires cachées, ces contradictions internes. On voit, de la question israélo-palestinienne, surtout ce qu'en disent les politiciens, ce que disent Barak et Arafat. ♦

Kamilja Juberan
chanteuse du groupe « Sabreen »

Vivre sous l'occupation israélienne, coupés des contacts historiques et politiques avec le monde arabe, notre « monde naturel », a de graves répercussions sur notre vie de Palestiniens. Ce sont les standards économiques et culturels israéliens qui s'imposent, le marché israélien qui contrôle tout, même la langue ! Et à Jérusalem particulièrement – où l'Autorité ne peut agir – on assiste de la part des Israéliens à une tentative très claire d'effacer l'identité palestinienne. Ici, dans le milieu culturel tout le monde se connaît, on essaie d'être solidaires, de mettre en place des réseaux et les ONG nous offrent parfois des supports. Notre groupe a réussi à créer sa propre maison de production, nous animons des ateliers de musique et essayons de promouvoir

des échanges culturels comme cela a été le cas récemment avec le British Council (service culturel britannique) : un groupe folklorique de dix-neuf jeunes de la vieille ville est parti au Pays de Galles (certains quittant pour la première fois Jérusalem). Avec la France, ce sont surtout des échanges individuels, des résidences pour artistes, ainsi à Epinay-sur-Seine par exemple où dans le cadre des manifestations culturelles pour la Palestine, un écrivain algérien va monter une pièce de théâtre écrite avec des Palestiniens. Avec Israël, les échanges culturels n'existent pas, il faudrait un profond changement politique, nous permettant, à nous Palestiniens, d'être nous-mêmes. Pour l'instant, les contacts sont plutôt individuels ou le fait de petits groupes.

Parcours d'un ancien prisonnier politique

Ali Jiddah

Je fais partie de la communauté afro-palestinienne de la vieille ville. En 1936, mon père et un petit groupe d'Africains de retour de la Mecque se sont installés à Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam. A dix-sept ans, après la guerre des Six Jours, j'ai commencé à subir les vexations, à souffrir de l'humiliation de l'occupation, des atteintes à ma dignité personnelle et nationale. Je me suis alors engagé au sein du FPLP du docteur Georges Habbache, un Palestinien chrétien, et en 68, j'ai participé à deux attaques à l'explosif contre des objectifs civils israéliens, toujours en réponse à des bombardements israéliens contre des villes jordaniennes. J'ai été arrêté après les aveux d'un camarade, j'avais dix-huit ans. Condamné à 20 ans, j'ai passé dix-sept ans en prison et j'ai été libéré à la suite d'un échange de prisonniers.

Lorsqu'on me demande si je suis encore prêt à placer une bombe, je réponds non. D'abord pour des raisons humaines. Ensuite pour une raison politique, une bombe, c'est du métal et ça ne peut pas faire la différence entre d'une part des civils israéliens qui veulent vivre en paix avec les Palestiniens et des colons qui ne le veulent pas. Je n'ai pas de problème avec Israël, avec l'État d'Israël, le problème, c'est la nature colonialiste, raciste de l'État d'Israël.

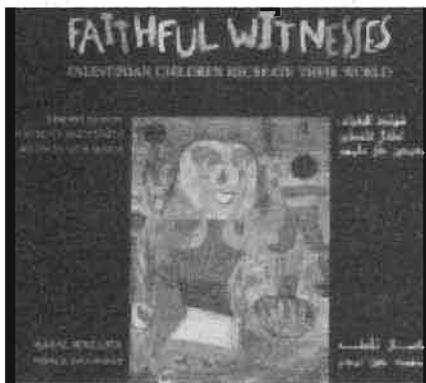
Ce qui décide des résultats des négociations, c'est la « balance » des forces. Malheureusement nous sommes la partie la plus faible, c'est pour cela que les Israéliens nous im-

posent leurs conditions et puis, à mon sens, Arafat est complètement défait depuis sa sortie de Beyrouth. Convaincu par l'émissaire américain, Philip Habib de quitter le Liban contre l'assurance d'une solution politique en vue de la création d'un État palestinien, il ne regarde que dans la seule direction américaine. Il ne voit ni à droite, ni à gauche. Il voit seulement devant lui les Américains, et les Américains le « tirent » lentement, lentement. De plus, j'ai beaucoup d'inquiétude sur sa façon souvent antidémocratique de fonctionner : il décide de beaucoup de choses par lui-même et ce n'est pas toujours au bénéfice du peuple palestinien. Les territoires autonomes, ça veut dire quoi lorsque ce sont les Israéliens qui contrôlent les routes, les déplacements des gens, et que lui-même Arafat lorsqu'il veut se rendre de Gaza en Cisjordanie, doit en avertir les Israéliens.

La paix, c'est la stabilité, la prospérité, la sécurité physique et psychologique, c'est ne pas penser que chaque jour on peut faire irruption chez toi. Or, on assiste toujours à des violences de la part des colons, à des démolitions de maisons, à des arrestations. Où est la paix ? La masse des plus pauvres grandit, alors qu'en haut se développe une petite élite composée d'affairistes. Être contre Oslo, cela ne veut pas dire être contre la paix, mais je veux une vraie paix durable qui ne génère dans l'avenir ni violences ni misère. Je veux dès maintenant l'application de toutes les résolutions internationales, droit à

l'autodétermination, droit d'avoir un État indépendant, droit au retour (ou à la compensation) pour les 3,5 millions de réfugiés de la diaspora. Alors qu'un juif de n'importe quel pays a droit au « retour » en Israël, les Palestiniens qui sont à l'extérieur depuis 1948 ne peuvent toujours pas rentrer.

L'acceptation de ces résolutions par les Israéliens prouverait qu'ils veulent véritablement la paix. Actuellement, c'est le moment propice pour y arriver car les Palestiniens comme la majorité des Israéliens sont fatigués. Mais devant les blocages israéliens, le risque immédiat, c'est de voir éclater une nouvelle Intifada, encore plus forte qu'en 1987. A terme, la situation idéale, c'est d'avoir deux États indépendants. Nos deux peuples ont besoin de temps pour dépasser l'histoire des hostilités, de la violence, mais dans le futur, la solution la plus raisonnable, la plus réaliste et humaine, c'est d'avoir un seul État laïque et démocratique. Pour l'instant, c'est utopique, et on en est encore loin. Pourtant avant 1917, Arabes et juifs ne vivaient-ils pas en bons voisins ? Mais pour l'instant Arafat a pour objectif d'avoir un État indépendant, d'aller prier à la mosquée d'Al Aqsa et de hisser le drapeau palestinien sur les minarets et les églises alors que de leur côté les Israéliens se refusent à démanteler les colonies qui restent source de tension, ils considèrent toujours le Jourdain comme la frontière Est de leur Etat et Jérusalem comme la capitale historique et éternelle d'Israël.



Nous remercions très vivement les auteurs des illustrations du dossier Palestine qui nous en ont cédé gracieusement la reproduction. Photographies et dessins n'illustrent pas nécessairement les textes qu'ils accompagnent. Ils ponctuent, complètent et rythment des paroles recueillies sur place.

© Dessins d'enfants et photographies publiés dans « Témoins fidèles : des enfants recréent leur monde », ouvrage coordonné par Kamal Boullata : pages 4, 8, 11, 12, 13/Joss Dray.

© J C Tordai, Harvey Morris and Cornerhouse Publications : pages 1, 2, 3, 9, 10, 14. A signaler leur excellent reportage photographique en noir et blanc « Into the promise land », publié par Cornerhouse Publications, 70 Oxford Street, Manchester M1 5NH 061 228 7621.

© L'Affiche palestinienne, Editions Le Sycomore, 1999 : page 15.

© Les cartes – pages 3 et 7 – nous ont été cédées par **Le Monde**.



INTO THE PROMISED LAND

Différences

43 bis de Magenta
75010 Paris

T : 01 53 38 99 99

Télécopie : 01 40 40 90 98 -

E.mail : mrap@wanadoo.fr

13 F le numéro

Abonnement 135 F (11 n°/an)

Directeur de publication

Mouloud Aounit

Gérante bénévole

Isabelle Sirot.

Rédactrice en chef - mise en page

Chérifa Benabdessadok

Directeur administratif

Jean-Etienne de Linares

Abonnements

Eric Lathière-Lavergne

Impression

Montligeon

T : 02 33 85 80 00

Commission paritaire n°63634 0247-9095

Dépôt légal 1999-11